

ensemble

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

académies
Caen
Rouen

RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Année scolaire
2018-2019

Sommaire

Les principaux chiffres de la rentrée 2018 en Normandie	5
1. Les effectifs 1 ^{er} et 2 ^d degrés	
2. Le nombre d'établissements	
3. Le nombre d'enseignants à la rentrée 2018	
4. Le taux d'encadrement en 2017	
5. Les résultats des examens	
La maîtrise des savoirs fondamentaux	13
1. Le dédoublement des classes de CP et de CE1	
2. L'effort de l'Éducation nationale pour la ruralité	
3. Les projets lecture	
4. L'évolution des rythmes scolaires et le Plan mercredi	
5. Les évaluations en CP, CE1 et 6 ^e	
6. Le lien école-parents	
7. Les devoirs faits à l'école et les stages de réussite	
8. L'école inclusive	
La réussite des élèves au collège et au lycée	29
1. Le dispositif « Devoirs faits » au collège	
2. Le baccalauréat 2021	
3. La réforme du lycée professionnel	
Des parcours de réussite pour une orientation choisie	36
1. Le parcours Avenir	
2. Le Plan étudiants et Parcoursup	
3. Les internats de la liberté en Normandie	
4. Le label génération 2024	
5. La prévention du décrochage et la persévérance scolaire	
L'éducation artistique et culturelle	46
L'ouverture européenne et internationale	48
Le numérique éducatif	52
La laïcité et les valeurs de la République	56
1. La laïcité et les valeurs de la République	
2. Interdiction du téléphone portable au collège	
La réforme territoriale	60
1. La réforme territoriale	
2. Normandie apprenante	

Les principaux chiffres de la rentrée 2018 en Normandie

01

Effectifs des élèves normands *(prévisions)*

Rentrée 2018

600 816

Rappel 2017

605 676

Effectifs du 1^{er} degré

Académie de Caen	134 388
Saint-Pierre-et-Miquelon	607
Académie de Rouen	189 422
Normandie	324 417

Effectifs du 2^d degré

Académie de Caen	117 488
Saint-Pierre-et-Miquelon	423
Académie de Rouen	159 518
Normandie	277 429

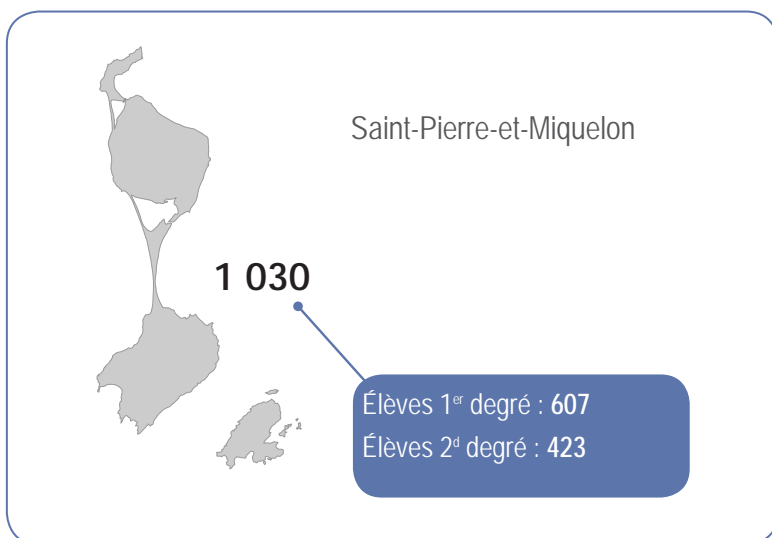
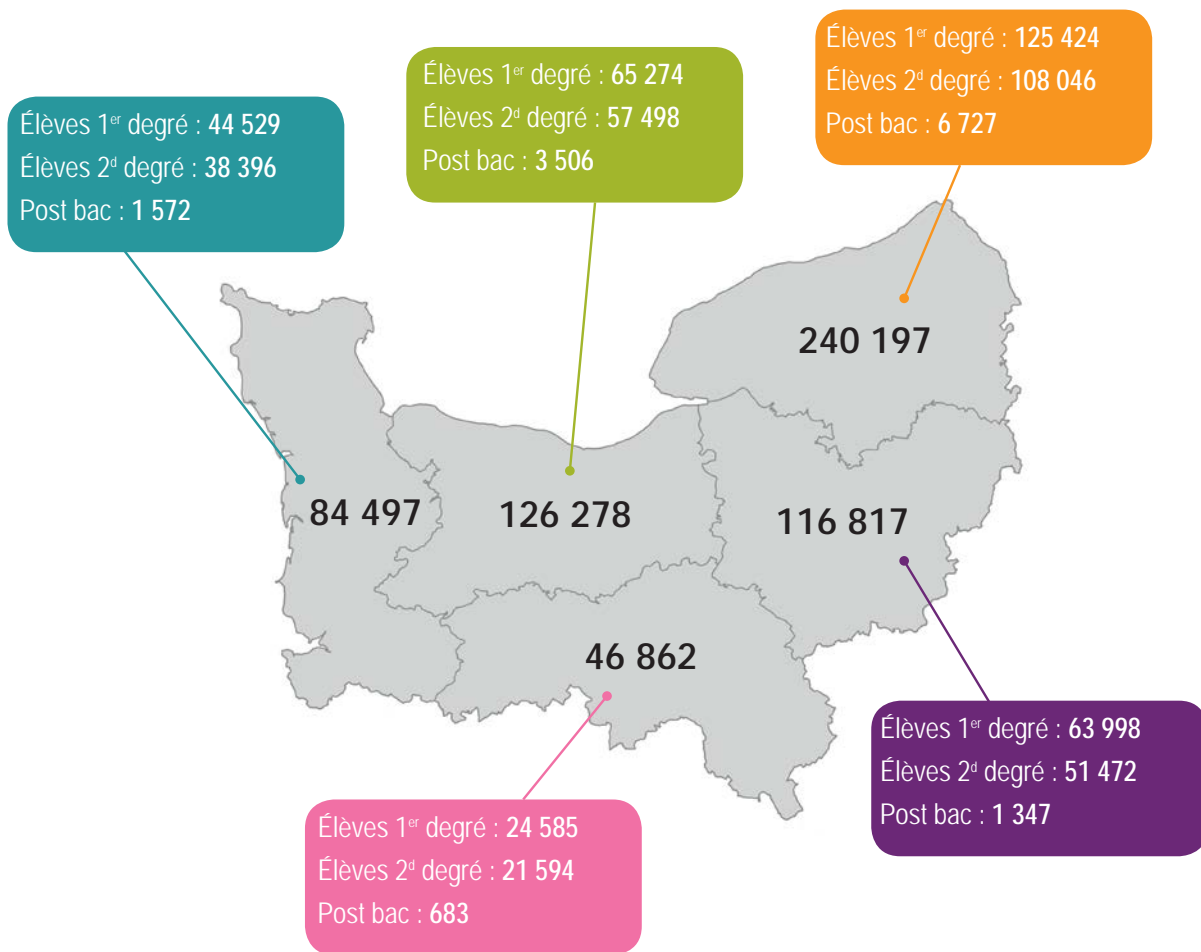
Effectifs des étudiants normands *(prévisions)*

Rentrée 2018

103 218

Académie de Caen	42 222
Académie de Rouen	60 996
Normandie	103 218

Nombre d'élèves attendus par département



Les principaux chiffres de la rentrée 2018 en Normandie

02

Le nombre d'établissements

Établissements normands

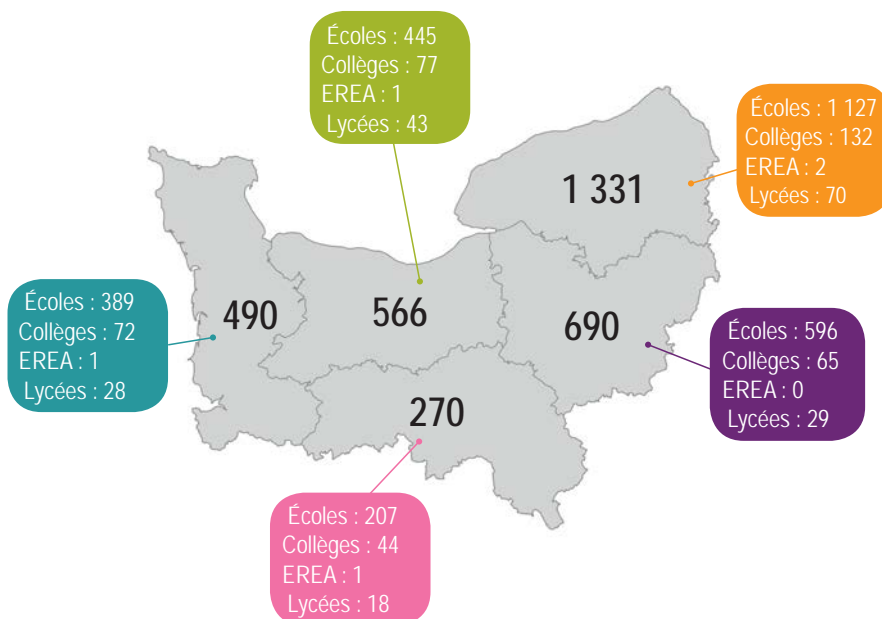
Rentrée 2018

3 347



Écoles	Caen	1 041
	Rouen	1 723
Collèges	Caen	193
	Rouen	197
EREA	Caen	3
	Rouen	2
Lycées	Caen	89
	Rouen	99
Micro-lycées	Caen	1
	Rouen	1

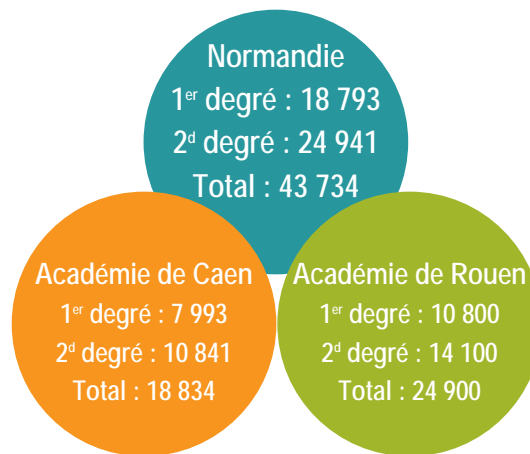
Nombre d'établissements par département



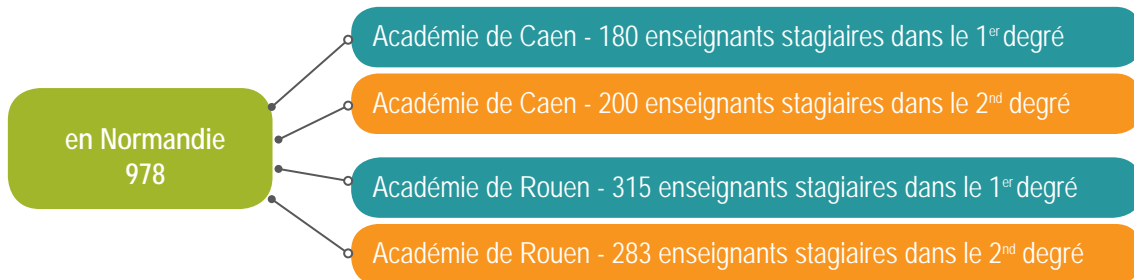
Les principaux chiffres de la rentrée 2018 en Normandie

03

Le nombre d'enseignants dans le 1^{er} et le 2^d degrés



Nombre de fonctionnaires (enseignants) stagiaires accueillis à la rentrée 2018

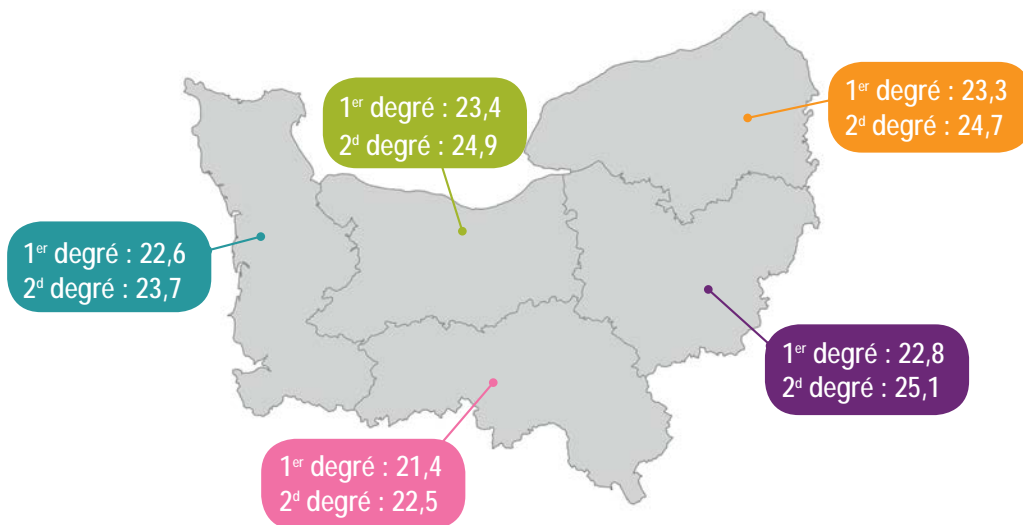
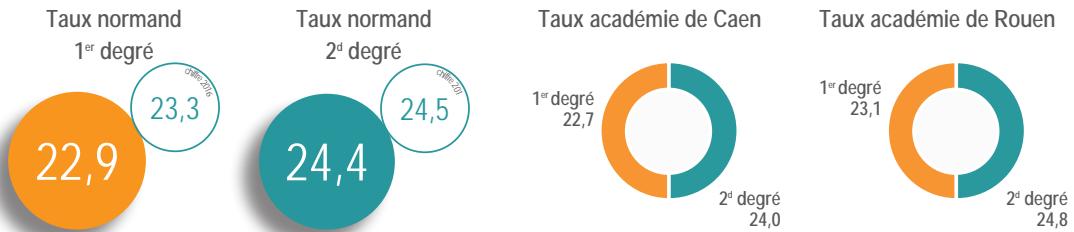


Les principaux chiffres de la rentrée 2018 en Normandie

04

Le taux d'encadrement 2017 dans le 1^{er} et le 2^d degrés par département

(nombre moyen d'élèves par classe)



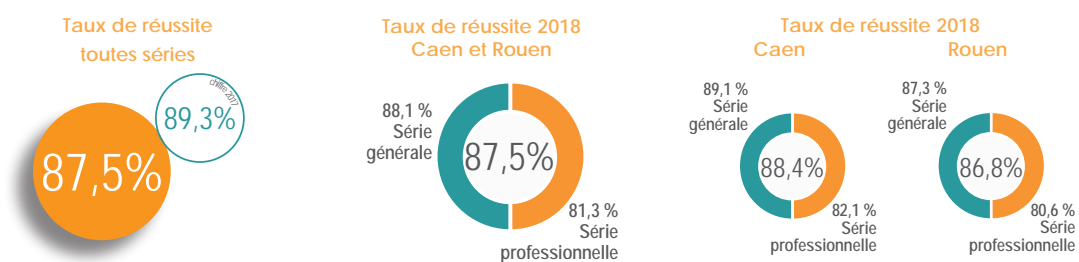
Les principaux chiffres de la rentrée 2018 en Normandie

05

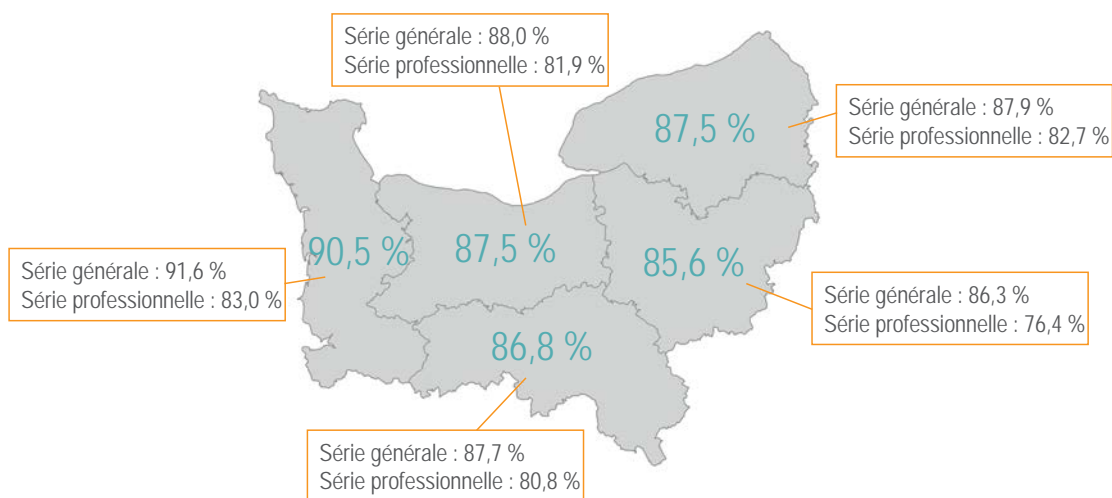
Les résultats aux examens

Le diplôme national du brevet - DNB

Résultats de la région académique Normandie



Taux de réussite par département et par série



Le baccalauréat en Normandie

Baccalauréat professionnel

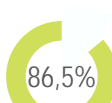
Nombre d'admis : 8 398 bacheliers

Taux de réussite global

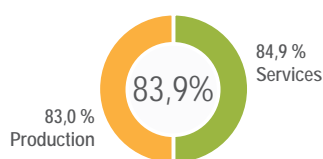


81,2%
2017-2018

Taux de réussite par académie
Caen Rouen



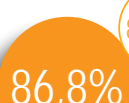
Taux de réussite par série
Caen et Rouen



Baccalauréat technologique

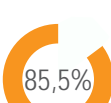
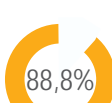
Nombre d'admis : 6 296 bacheliers

Taux de réussite global

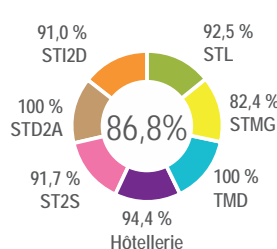


89,5%
2017-2018

Taux de réussite par académie
Caen Rouen



Taux de réussite par série
Caen et Rouen



Baccalauréat général

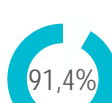
Nombre d'admis : 17 370 bacheliers

Taux de réussite global

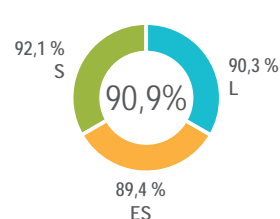


89,7%
2017-2018

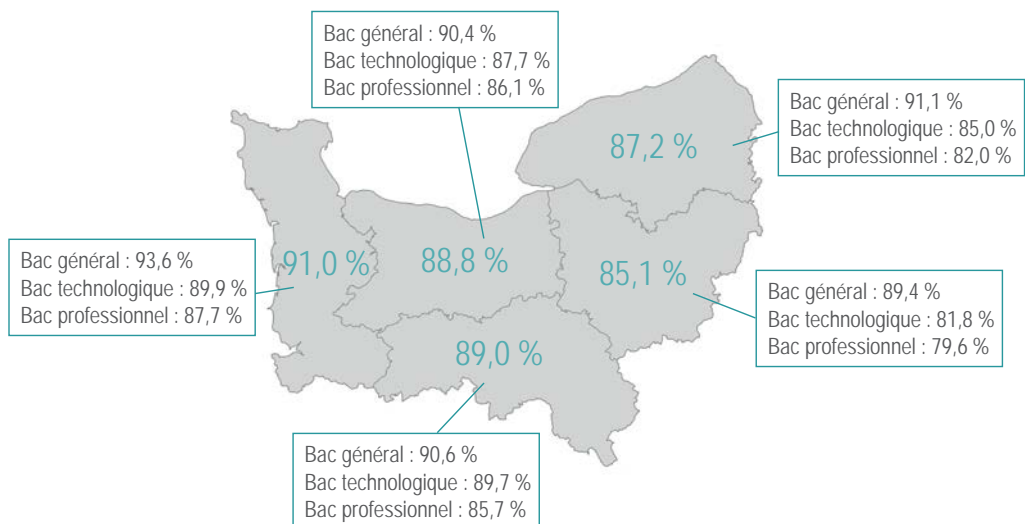
Taux de réussite par académie
Caen Rouen



Taux de réussite par série
Caen et Rouen



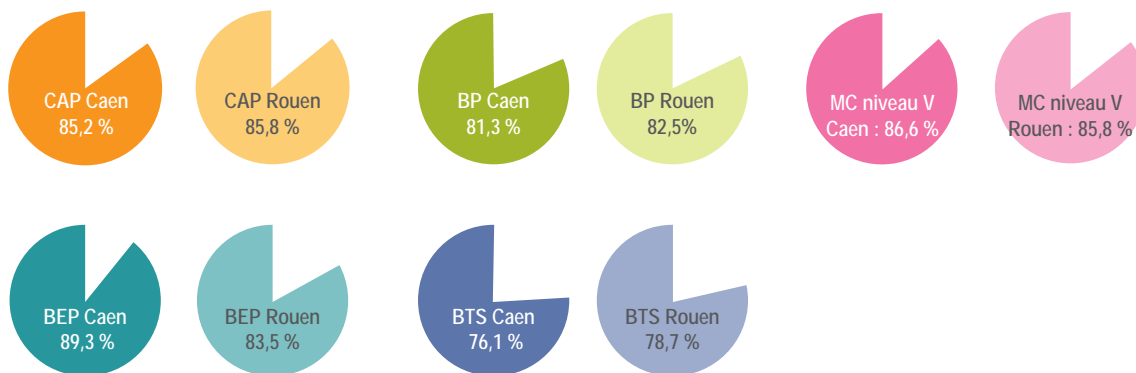
Taux de réussite par département et par type de baccalauréat



Détail des séries :

- Séries générales : L - Littéraire ; ES - Économique et Sociale ; S - Scientifique
- Séries technologiques : STMG - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion ; STI2D - Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable ; STD2A - Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués ; ST2S - Sciences et Technologies de la Santé et du Social ; STL - Sciences et Technologies de Laboratoire ; Hôtellerie ; TMD - Techniques de la Musique et de la Danse.

Les autres examens



Légende :

CAP - Certificat d'aptitude professionnelle, BEP - Brevet d'études professionnelles, MC - Mention complémentaire, BP - Brevet professionnel, BTS - Brevet de technicien supérieur.

La maîtrise des savoirs fondamentaux

01

Le dédoublement des classes de CP et de CE1

L'ESSENTIEL

— Pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, le Gouvernement a mis en place à la rentrée 2017 le dédoublement des classes de CP en REP + : 2 500 classes ont pu bénéficier de ce dispositif.

A la rentrée 2018, l'ensemble des CP et CE1 de REP et de REP+ seront dédoublés. Garantir pour chaque élève la maîtrise des savoirs fondamentaux, c'est lui permettre de progresser en confiance, lui assurer une scolarité réussie et favoriser sa formation de citoyen libre et responsable.

Détail des mesures

A la rentrée 2018, 5 400 classes de CP seront dédoublées. En effet, aux 2 200 classes de CP en REP+ dédoublées à la rentrée 2017, s'ajoutent les dédoublements de 3 200 classes en REP. Les besoins pour assurer les dédoublements seront couverts grâce à la création de 3 881 postes d'enseignants supplémentaires devant élèves. En outre, sera largement amorcé le dédoublement des classes de CE1 en REP+, ce qui représentera environ 1 500 classes. Une centaine de classes de CE1 en REP sont aussi dédoublées.

Cette mesure induit également la mise en place d'une pédagogie adaptée. L'objectif est de personnaliser les apprentissages en fonction des élèves en leur donnant du sens et en adaptant la progression de l'élève à son rythme.

Formation des enseignants

En 2017-2018 dans l'académie de Caen : 251 professeurs des écoles ont suivi au moins une journée de formation pour la mise en place des CP dédoublés. Le dispositif 100% de réussite en CP est inscrit dans le plan académique de formation 2018-2019, avec pour objectif de renforcer l'effort de formation à destination des professeurs des écoles qui enseignent dans les classes de CP et CE1 dédoublées. Ces formations ont pour objectif de les accompagner afin qu'ils développent et mettent en œuvre de nouveaux outils et méthodes destinés à favoriser et à renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui. Ces formations seront pérennisées en 2018-2019.

En 2017-2018 dans l'académie de Rouen : 1 853 professeurs des écoles ont été formés sur 4 jours de formation. La formation est étendue aux professeurs des classes de CP dédoublées en REP et de CE1 dédoublées à la rentrée 2018.

Sur la maîtrise des fondamentaux, 7 408 professeurs des écoles ont été formés dans l'académie de Rouen en 2017-2018 (mathématiques, maîtrise du français et lecture, respecter autrui).

Quelques illustrations

27

Dédoublement classes de CP et CE1

À la rentrée dans l'Eure, ce seront 68 classes de CP en REP+ et REP et 22 classes de CE1 en REP+ qui seront dédoublées. Une expérimentation de dédoublement en milieu rural social est mise en place. Cela va concerner 2 sites, soit 7 classes dédoublées : 4 à la Barre-en-Ouche et 3 à Breteuil-sur-Iton.



50

CP dédoublés et apprentissage de la lecture : REP de Sainte-Mère-Église

Les classes de CP du REP de Sainte-Mère-Église bénéficieront à la rentrée de la mesure des CP dédoublés. Le programme PARLER (Parler apprendre réfléchir lire ensemble pour réussir) sera étendu sur l'ensemble des cycles 1 et 2 (PS MS GS) et (CP CE1 CE2). L'objectif est de réduire l'illettrisme et l'échec scolaire des enfants par un programme de prévention des acquisitions du langage oral et des pratiques liées à l'écrit de la toute petite section au CM2, ULIS inclus. Ce programme est expérimenté depuis la rentrée 2016 tous les lundis et mardis. Les résultats sont très positifs sur la compréhension du vocabulaire et la fluidité de lecture. Il s'appuie sur un partenariat entre des pratiques pédagogiques par petits groupes (4-6 élèves) et une implication des familles. Ce programme nécessite une continuité d'intervention dans le temps. En particulier, il est répété chaque semaine 2 fois 30 mn. Il est évalué à chaque trimestre et ajusté pour les élèves en difficulté.

61

Dédoublement des classes du CP au CM2 dans l'Orne

Une école rurale, à Vimoutiers, expérimente le dédoublement du CP au CM2.

La maîtrise des savoirs fondamentaux

02

L'effort de l'Éducation nationale pour la ruralité

L'ESSENTIEL

Conformément aux engagements du Président de la République, le ministre de l'Éducation nationale s'est engagé pour la réussite de tous les élèves scolarisés dans le 1^{er} degré sur l'ensemble des territoires.

A la rentrée 2018, en Normandie, le taux d'encadrement est donc renforcé : il passe de 5,68 professeurs pour 100 élèves à 5,83 dans l'académie de Caen et de 5,42 à 5,51 dans l'académie de Rouen.

Détail des mesures

Plus de postes sur l'ensemble du territoire

Les 3 881 postes de professeurs créés à la rentrée 2018 pour 32 657 élèves de moins permettront, sur l'ensemble du territoire, le financement du dédoublement de 100% des CP en REP et du plus grand nombre possible de CE1 en REP+.

En Normandie, cela se traduit par une mise en œuvre dans 123 classes de CP en REP (54 à Caen et 69 à Rouen) et 36 classes de CE1 en REP+ (15 à Caen et 21 à Rouen) à la rentrée 2018.

Un effort pour la ruralité et le remplacement

Le dédoublement sur 2017 et 2018 des classes de CP et CE1 en REP+ et REP ne se fait :

- **ni au détriment du remplacement** : sur les 1 184 emplois de remplaçants de la rentrée 2017, 59 nouveaux postes ont été créés. Ce potentiel est renforcé à la rentrée 2018 par la création de 48 emplois supplémentaires dédiés au remplacement (dont 10 dans l'académie de Caen et 38 dans l'académie de Rouen).
- **ni au détriment de la ruralité** : dans les trois départements les plus ruraux de la Normandie, l'Orne, la Manche et l'Eure, la baisse des effectifs est importante (1 133 élèves en moins dans l'Orne en deux ans, 850 dans la Manche et 1 550 dans l'Eure). Dans le même temps, le taux d'encadrement de ces trois départements a fortement progressé (+ 0,15 professeur pour 100 élèves dans l'Orne à la rentrée 2018, + 0,16 dans la Manche et + 0,08 dans l'Eure).

Quelques illustrations

14

Convention ruralité dans le Calvados

Une **convention ruralité** a été signée avec la **commune de Falaise** pour rationaliser le réseau scolaire et renforcer les parcours. Cette convention, qui concerne l'école Bodereau et l'école La Crosse, vise à créer des regroupements pédagogiques, à sécuriser et à suivre les parcours de chaque élève de la petite section au CM2. Elle permet entre autres de renforcer la continuité des enseignements et de pérenniser les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté. De plus, un **dédoublé des classes de CP** est prévu sur les deux écoles avec un accompagnement par l'équipe de la circonscription pour atteindre l'objectif de « 100% de réussite en CP ».

27

Projet d'écoles numériques innovantes et ruralité (ENIR) et conventions ruralité dans l'Eure

Une **expérimentation de dédoublement en rural social** est prévue sur deux sites à la rentrée 2018, soit 7 classes dédoublées, dont 4 à la Barre-en-Ouche et 3 à Breteuil-sur-Iton.

Un **projet d'écoles numériques innovantes et ruralité (ENIR)** est en cours de labellisation sur le secteur du SIVoS des Trois Cornets, Illiers-L'Évêque, Caugé, Boisemont, Ménilles, Saint-Aubin-sur-Gaillon, Fleury-sur-Andelle et Fidélair. L'objectif est de soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles rurales.

En outre, des **conventions ruralité** sont en cours d'élaboration.



50

Conventions ruralité et réseau scolaire rural dans la Manche

Afin de mettre en place les meilleures conditions d'accueil des élèves dans les écoles publiques et de faire face à la baisse des effectifs dans le 1^{er} degré, **deux conventions ruralité** ont été signées en 2017 avec la commune de La Hague, ainsi qu'avec les communes de La Barre de Semilly, Saint André de l'Épine, Saint Georges d'Elle et Saint Pierre de Semilly, pour une durée de 3 ans. Après évaluation de ces expérimentations, une **convention cadre départementale** permettant la mise en place d'autres conventions locales a été signée en juin 2018 par l'association des maires de la Manche, l'association des maires ruraux, le département et la direction départementale des services de l'éducation nationale (DSDEN).

61

Intégration d'une classe de CM au collège de Passais

Un projet d'intégration d'une classe de CM1 et de CM2 voit le jour à la rentrée 2018 au collège René Goscinny de Passais.

Ce projet permet aux élèves d'avoir un contact prolongé et personnalisé avec le collège pour faciliter la transition école-collège. Il s'inscrit dans la continuité du cycle 3 pour une école apprenante, dans un esprit de confiance et de bien-vivre à l'école.

La maîtrise des savoirs fondamentaux

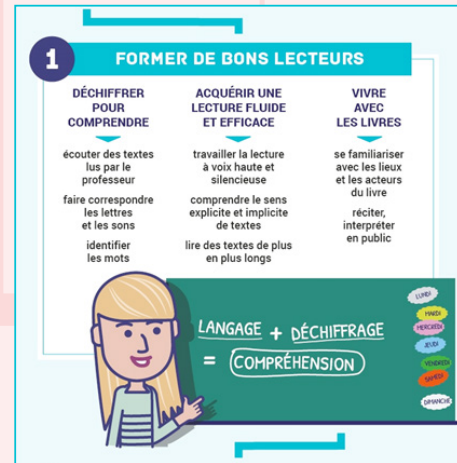
03

Les projets lecture

L'ESSENTIEL

— Pour renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer définit 4 priorités dont la formation de bons lecteurs.

Détail de la mesure



Quelques illustrations

Dans les académies de Caen et de Rouen, de nombreux dispositifs sont mis en place pour favoriser la découverte et l'apprentissage de la lecture dès le plus jeune âge.

14

Projet lecture à l'école Reine Mathilde

Les élèves de l'école Reine Mathilde et leurs parents ont été impliqués dans un projet lecture. L'objectif était de permettre aux parents de comprendre l'enjeu de la lecture d'œuvres de littérature jeunesse et d'instaurer des temps de lecture plaisir à la maison. L'enseignante a filmé une mise en voix d'un album et une séance en classe où elle raconte l'histoire, avec des marionnettes. Chaque famille a ensuite reçu la vidéo pour permettre une lecture de l'histoire à la maison. L'élève peut ainsi raconter l'album avec des marionnettes et ses parents peuvent également le filmer.

Cette expérimentation a permis aux élèves d'améliorer leur expression orale et leur compréhension des histoires entendues, avec une incidence positive sur l'estime de soi.

Le jeu concours « Les petits champions de la lecture » est proposé aux élèves de CM2. L'objectif est de valoriser la lecture à haute voix. Les élèves doivent lire un texte choisi en fonction de leurs compétences, en faisant passer des émotions. La finale de ce concours est organisée à la Comédie Française.

Ce sont 18 classes du département qui ont participé cette année. L'opération est renouvelée en 2018-2019.

Découverte de la lecture à l'école Jules Ferry à Poses

Les élèves de l'école Jules Ferry ont la possibilité de découvrir la lecture au travers des interventions de bénévoles qui viennent effectuer des séances de lecture dans l'école. « Lire et Faire Lire » est une association française et un programme éducatif dont l'objectif est de favoriser le plaisir de la lecture auprès des enfants en faisant intervenir des lecteurs bénévoles auprès des enfants dans les écoles pour intégrer une dimension intergénérationnelle.

« En route vers le CP » et « Fête de la lecture » à l'école Jules Verne

L'école Jules Verne (REP+ Alençon) a mis en place deux actions « En route vers le CP » et « Fête de la lecture » qui s'inscrivent pleinement dans le projet de réseau et de l'école. L'objectif ici est de favoriser la liaison entre le cycle I et le cycle II, mais surtout d'accompagner au mieux les élèves et les familles à l'occasion du passage de la GS au CP. Ces actions débutées en 2017-2018 vont continuer à la rentrée 2018.

En route vers le CP (élèves de GS) : Une demi-journée en juin avec les élèves de GS et les parents est consacrée à la découverte du CP (équipe enseignante, espaces de travail). C'est notamment l'occasion de découvrir ce qu'est un cartable d'élève de CP, d'expliquer ce qu'est la lecture (entretiens individuels de chaque élève de GS) et d'effectuer de manière ludique des activités de lecture. Une présentation de la liste de fournitures attendues est également faite. Un goûter vient clore ce temps convivial.

Fête de la lecture (élèves de CP) : Après une phase de préparation à l'entrée au CP, l'école organise un temps convivial intitulé « Fête de la lecture ». Organisée en octobre, cette dernière symbolise le passage de la maternelle au CP et apparaît comme un temps fort. Il permet de souligner les apprentissages des élèves qui peuvent montrer à leurs parents leurs premières réussites dans la lecture. Lors de cette matinée, divers ateliers sont programmés, des temps d'échanges avec les familles proposés avant que ne soit découpé le ruban officialisant les premiers pas prometteurs au CP ! Une remise des diplômes est ensuite effectuée par le directeur.

Prévenir les difficultés de lecture

La définition de cet objectif a permis la mise en place d'une formation pour accompagner les équipes selon le mode de formation « territoire apprenant ». Il s'agit en particulier de privilégier la co-animation, la co-observation, la production de ressources par les équipes des écoles et la collaboration entre tous les acteurs pour monter en expertise sur un sujet ciblé.

Les professionnels de 4 groupes scolaires sont engagés pour 3 ans sur deux thèmes visant à prévenir les difficultés de lecture : la connaissance des lettres / la conscience orthographique. Ensuite, les ressources produites seront mutualisées en académie.



Au total, 35 classes d'Évreux, Le Havre et Rouen sont concernées et 42 enseignants sont mobilisés.

La maîtrise des savoirs fondamentaux

04

L'évolution des rythmes scolaires et le Plan mercredi

L'ESSENTIEL

— Une meilleure cohérence entre temps scolaire et temps périscolaire.

Pour que tous les enfants puissent bénéficier le mercredi d'activités propices à leur épanouissement et à leur réussite, il est indispensable de penser ce temps éducatif en articulation avec les enseignements.

Détail de la mesure

À la rentrée 2018, le Plan mercredi va soutenir le développement d'accueils de qualité. Conçues dans une logique à la fois de loisirs, de découverte et de pratiques, les activités du mercredi pourront être culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, civiques et sportives.

Le Plan mercredi est le cadre idéal d'un partenariat renouvelé entre les collectivités territoriales et les services de l'État pour répondre à des besoins éducatifs identifiés sur le territoire. La mise en œuvre du Plan mercredi relèvera des initiatives locales, que l'État accompagne.

Ce plan concerne les enfants des écoles maternelles et élémentaires, avec si possible un seul projet pour l'ensemble des accueils périscolaires, incluant tous les jours ouvrés de la semaine, hors vacances scolaires. Il est intégré en annexe du projet éducatif territorial (PEDT).

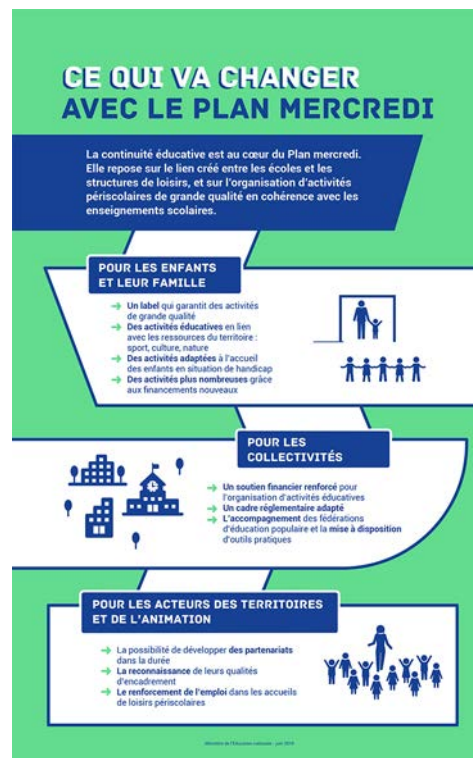
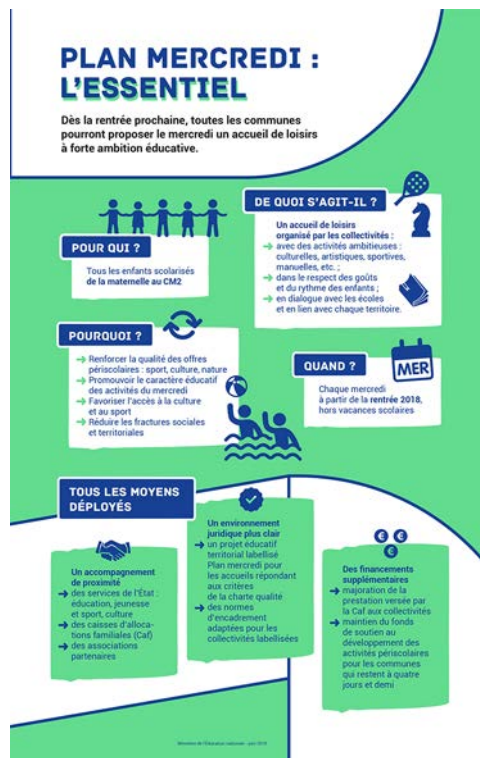
Une charte qualité Plan mercredi organise l'accueil du mercredi autour de quatre axes :

- veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;
- assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs ;
- proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).

Le Plan mercredi procède d'un effort conjoint de l'État, des organismes sociaux et du secteur associatif pour accompagner les collectivités volontaires.

L'objectif à la rentrée 2018 est que le Plan mercredi soit labellisé, avec la signature d'une convention entre le(s) maire(s) qui auront accepté de mettre en œuvre la démarche, le préfet de département, le DASEN (directeur académique des services de l'Éducation nationale), le directeur de la CAF et, éventuellement, d'autres collectivités ou associations partenaires.

Site web : planmercredi.education.gouv.fr



Quelques illustrations

Les académies de Caen et de Rouen, dans le cadre d'une expérimentation normande avec la DRJSCS, ont pu se rapprocher dès cette année des différents acteurs de la communauté éducative pour organiser une continuité éducative dans les propositions d'activités périscolaires pour la rentrée 2018. Au fil de l'avancement des concertations, des chartes qualité Plan mercredi pourront être signées entre les différents partenaires.

27

Dans l'Eure

Quatre sites expérimentent le Plan mercredi à la rentrée : Bretot, Brionne, Mesnil-en-Ouche et Morgny-Longchamps.

Un partenariat avec la DRAC est également engagé pour les communes qui restent à 4 jours et demi, soit 8% des communes du département.

50

Dans la Manche

En lien avec le Groupe d'Appui Départemental (GAD) réunissant la DSDEN, la DDSCS, la CAF, le Conseil départemental et la MSA, dans la Manche, 18 temps d'échanges ont été organisés en ateliers avec des personnes issues des collectivités préfiguratrices, des équipes d'animation, des associations locales, des mouvements d'éducation populaire et des institutions. L'IREPS est également intervenue pour envisager la place des compétences psychosociales au service d'un langage commun.

De la réflexion à la co-construction, les restitutions des ateliers ont été productives et s'inscrivent dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ces travaux vont permettre d'accompagner de manière cohérente la mise en œuvre du plan mercredi.

La maîtrise des savoirs fondamentaux

05

Les évaluations en CP, CE1 et 6^e

L'ESSENTIEL

— Mieux appréhender les acquis des élèves et adapter les pratiques pédagogiques.

Détail de la mesure

Pour la deuxième année, à la rentrée 2018, les acquis des élèves entrant en CP seront évalués dans le cadre d'une évaluation diagnostique nationale.

C'est une évaluation simple et rapide en français et mathématiques qui permettra à chaque professeur d'appréhender les acquis de ses élèves et ainsi d'adapter ses pratiques pédagogiques. Les inspecteurs disposeront de ces indicateurs pour mieux évaluer la situation pédagogique des écoles de leur circonscription et ainsi mieux accompagner les enseignants. Les parents d'élèves seront informés des résultats de leur enfant.

Ensuite, entre le 1^{er} et le 19 octobre 2018, tous les élèves de 6^e des établissements publics et privés sous contrat seront évalués dans le cadre d'une évaluation diagnostique nationale. Il s'agit, en début d'année, d'évaluer les compétences des élèves dans le domaine de la langue et dans celui des mathématiques également. Cette évaluation permet à chaque enseignant d'affiner sa connaissance des acquis de chacun de ses élèves pour l'accompagner au mieux dans ses apprentissages. Elle permet également d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements et dans le cadre de la continuité école/collège.

L'évaluation est entièrement réalisée sur support numérique, via une plateforme en ligne. Les épreuves sont conduites de manière adaptative : après une première série d'exercices, l'élève est orienté vers une seconde série en fonction de son niveau de maîtrise. La correction est automatique. Chaque élève bénéficie d'un retour individualisé. Les parents d'élèves sont également informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation diagnostique donne à l'enseignant pour mieux soutenir les apprentissages de chacun. Les élèves pour qui des difficultés seront repérées par les évaluations seront incités à profiter du dispositif « Devoirs faits ».

Rapport Villani « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques », une priorité nationale

Les évaluations internationales et nationales mettent en évidence une fraction croissante des élèves se situant aux niveaux les plus faibles des échelles de performance en mathématiques. À cela s'ajoute l'incapacité de notre système à réduire les inégalités qui en résultent sur l'ensemble de la population scolaire. Cette incapacité tient aussi à la défaillance dans le repérage et la prise en charge des difficultés rencontrées par les élèves, ainsi qu'à une propension à mettre en avant des facteurs externes pour expliquer ces troubles. Le député Cédric Villani et l'inspecteur général de l'éducation nationale Charles Torossian ont proposé 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques qui prennent en compte la formation initiale et continue des enseignants, l'organisation des cours dès le plus jeune âge en passant par les équipements indispensables, le périscolaire et l'accompagnement.

Quelques illustrations

Dispositif pour soutenir la montée en compétences de tous les élèves en numératie

L'évaluation TIMSS de 2015 a montré qu'en mathématiques, 87% des élèves français atteignent au moins le niveau « bas » (95% en Europe) et 21% le niveau « élevé » (39% en Europe). Au regard des indicateurs académiques de la DEPP sur la compétence 3 en début de 6^e (novembre 2015), Caen et Rouen se situent autour de 245 contre une performance moyenne de 250 (seules les académies de Créteil, Lille, Amiens et de la Corse font moins bien en métropole). Le dispositif a pour vocation à accompagner les évaluations nationales 6^e pour un diagnostic partagé. Sur chaque réseau de collège, l'interprétation des résultats permet aux équipes de cycle 3 de s'emparer de problématiques et de co-construire des stratégies de formation et d'enseignement, notamment par l'élaboration de parcours d'apprentissage continu sur le cycle 3.

56 réseaux (collèges et écoles de secteur) sont impliqués, soit 7 000 élèves concernés en 2017-2018. Ce dispositif va être renforcé en 2018-2019.

La maîtrise des savoirs fondamentaux

06

Lien école-parents

L'ESSENTIEL

— L'implication des parents est essentielle dans la réussite scolaire de chaque élève.

Détail de la mesure

C'est pourquoi les accompagner est un objectif prioritaire du système scolaire. La mallette des parents est mise en place à des moments importants de la scolarité : en CP et en sixième. Elle permet aux équipes éducatives d'accompagner et soutenir les parents, en leur rendant plus compréhensibles :

- le sens et les enjeux de la scolarité de leur enfant
- le fonctionnement de l'institution scolaire

L'objectif est de rendre plus lisible les attentes et le fonctionnement de l'école, accueillir les parents dans l'école et construire avec les familles le parcours de l'élève. Des outils sont mis à disposition des familles :

- **La mallette des parents**, site de l'Onisep
<http://mallettedesparents.onisep.fr/>
- **Application e-parents** : téléchargeable sur smartphone. Elle propose des informations et des réponses pratiques et concrètes, au plus près du quotidien des enfants et de leur établissement.

Quelques illustrations

14

Dans le Calvados

À la rentrée 2018, les écoles, collèges et lycées de l'académie de Caen disposeront d'un livret d'accueil personnalisable à distribuer aux parents. Ces livrets contiendront des informations pratiques essentielles au bon déroulement de la scolarité de l'élève et permettront aux parents de trouver plus rapidement une information ou un interlocuteur dans l'établissement. Cette initiative a pour objectif de rendre plus lisible le fonctionnement de l'école auprès des familles et améliorer l'accès des parents d'élèves dans l'établissement de leurs enfants.

50

Dans la Manche

La classe de CP (REP) à Quettehou, en lien avec le dispositif « La mallette des parents » propose aux parents volontaires, d'assister à une séance de lecture-encodage pendant 1h dans la classe. Les élèves sont mis en situation d'essayer d'écrire des mots qu'ils ne connaissent pas et les questions qu'ils se posent permet de faire les liens entre l'oral et l'écrit. Ceux qui n'ont pas pu venir sont invités le soir même pour visionner un résumé d'une séance similaire à celle du matin ainsi qu'un montage du film des alphas (méthode de lecture). La journée se termine par un temps d'échange avec les parents autour de la question de la lecture, du travail en classe et à la maison.

La maîtrise des savoirs fondamentaux

07

L'ESSENTIEL

Les devoirs faits à l'école et les stages de réussite

Le dispositif « Devoirs faits », qui propose un temps d'étude accompagnée aux élèves pour réaliser leurs devoirs, est étendu aux écoles volontaires à la rentrée 2018.

Les stages de réussite sont des stages de remise à niveau proposés durant les vacances scolaires de printemps et d'été aux élèves des classes de CM2 éprouvant des difficultés dans leurs apprentissages en français et/ou en mathématiques, avant leur entrée en 6^e.

Détail des deux mesures

Le dispositif « Devoirs faits »

Le dispositif « Devoirs faits » dans le 1^{er} degré est un moment privilégié pour permettre à l'élève de développer son autonomie en questionnant les démarches proposées, en interrogeant ses propres méthodes, en mettant à l'essai ce qu'il a compris, en réinvestissant les apprentissages tout en bénéficiant, au besoin, de l'accompagnement de professionnels aptes à lui apporter toute l'aide nécessaire.

Les stages de réussite

Les stages de réussite contribuent à la consolidation des apprentissages fondamentaux et à la réussite des élèves au moment de la transition entre l'école et le collège.

Destinés aux élèves de CM2, les stages de réussite sont organisés pendant les vacances scolaires :

- une semaine pendant les vacances de printemps,
- la première semaine ou la dernière semaine des vacances d'été avant leur entrée en 6^e.

Les stages de réussite se déroulent en groupes restreints d'élèves, sur **trois heures quotidiennes, pendant cinq jours, et ciblent les apprentissages en français et en mathématiques.**

Ils sont animés par des professeurs des écoles ou des professeurs de collège volontaires.

Les stages de réussite sont organisés en école élémentaire mais peuvent être également organisés en collège. Outre le soutien scolaire, les élèves de CM2 bénéficient ainsi d'une première familiarisation avec leur environnement de travail de l'année scolaire suivante.

Quelques illustrations

27

Des stages de réussite à l'école élémentaire La Forêt d'Évreux

Cette école propose des stages de réussite en liaison avec le collège du secteur. Des professeurs des écoles et des professeurs du collège sont impliqués.



50

Devoirs faits à l'école de Montebourg

Depuis mai 2018, une expérimentation est menée dans une école à Montebourg, avec la participation des PEP. Elle est reconduite à la rentrée 2018.

61

Devoirs faits dans les écoles REP+ d'Alençon

Trois écoles REP+ d'Alençon ont mis en place depuis janvier 2008, à titre expérimental, le dispositif « Devoirs faits ».

Ce dispositif est ouvert aux élèves de CM volontaires rencontrant des difficultés, bénéficiant d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) passerelle et dont les parents peinent à les accompagner pour effectuer les devoirs le soir après la classe. Ces temps, consacrés aux devoirs, regroupent au maximum 8 élèves.

La maîtrise des savoirs fondamentaux

08

L'école inclusive

L'ESSENTIEL

Accueillir tous les enfants pour leur permettre d'apprendre, de progresser et d'obtenir une qualification est une priorité nationale.

Détail des mesures

La scolarisation en milieu ordinaire

A la rentrée 2018, près de 13 000 élèves avec droits ouverts à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) bénéficieront d'une scolarisation en milieu ordinaire répondant à leurs besoins, soit plus de 77% des élèves handicapés scolarisés.

Les pourcentages des élèves par type de troubles* :

Troubles	14	27	50	61	76	Normandie	France
Cognitifs	43%	41%	47%	43%	46%	44%	40%
Psychiques*	24%	22%	23%	15%	17%	20%	19%
Du langage	17%	12%	9%	22%	17%	16%	17%
Moteurs	5%	4%	6%	5%	7%	6%	8%
Sensoriels	4%	4%	4%	3%	5%	4%	4%
Autres	6%	18%	11%	12%	8%	10%	13%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

*Troubles du spectre autistique compris

Les dispositifs collectifs

En Normandie, 23% des élèves en situation de handicap sont scolarisés dans des dispositifs collectifs.

Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) :

Dans les académies normandes, le réseau des ULIS est en perpétuelle évolution. Ainsi, **4 nouvelles Ulis école ouvrent en septembre 2018, 10 en collège et 3 en lycée**, étoffant d'autant l'offre d'accueil sur le territoire.

Dans ces établissements, des moyens supplémentaires sont mis à disposition :

- 1^{er} degré : un enseignant coordonnateur (professeur des écoles) et un accompagnant collectif (AESH-Co) ;
- 2^d degré : un enseignant coordonnateur (professeur des écoles ou professeur de lycée professionnel) et un AESH-Co.

Rentrée 2018	14	27	50	61	76	Normandie
ULIS école	50	45	42	23	66	226
ULIS collège	26	22	20	14	45	127
ULIS lycée	4	5	4	3	10	26

En Normandie, ces dispositifs permettent de répondre aux besoins de compensation de 2 712 écoliers, 1 275 collégiens, 260 lycéens, soit 4 247 élèves à besoins éducatifs particuliers.

Déploiement du Plan national pour l'autisme

Des Unités d'enseignement pour enfants autistes en maternelle (UEMA) au dispositif en élémentaire

Dès 2014, les académies normandes se sont inscrites dans une dynamique d'ouverture d'UEMA, dans le cadre du plan national autisme 2013-2017. Aujourd'hui, 7 dispositifs fonctionnent en partenariat avec les centres ressources normands pour l'autisme, des collectivités locales, des établissements ou services médico-sociaux sur lesquels sont adossées les UEM et l'agence régionale de santé.

A la rentrée 2018, la région académique Normandie s'engage à nouveau sur les troubles du neuro-développement et s'est portée volontaire dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme afin de mettre en place des expérimentations de dispositif en élémentaire à Dieppe. Ces outils facilitent l'accueil des enfants avec troubles du spectre autistique au sein des établissements scolaires, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

L'accompagnement à la scolarisation

Dans le cadre de la compensation d'un handicap, un élève peut bénéficier d'une aide humaine. Dans la région académique Normandie, près de 6 500 élèves ont bénéficié de cette mesure, selon une quotité de temps ajustée à leur besoin de compensation.

Durant l'année 2017, près de 12% des élèves en situation de handicap (soit 1 750 élèves de la maternelle au lycée) ont en outre bénéficié d'un matériel adapté.



Une action en partenariat

Des conventions de partenariat engagent différents acteurs institutionnels aux côtés de l'Éducation nationale, entre autres :

- une convention tripartite entre la région académique, l'Agence régionale de santé (ARS) et la Région Normandie ;
- une convention avec le Centre de ressources pour l'autisme Seine/Eure pour faciliter la scolarisation de l'enfant avec troubles du spectre autistique.

D'autres conventions verront le jour en 2018-2019, avec pour seul objectif de répondre au plus près aux besoins des élèves en situation de handicap et à leur parcours de vie.

Quelques illustrations

14

Projet de mini-entreprise du dispositif ULIS du collège Simone Veil de Villers-Bocage

Les élèves sont accompagnés, tout au long de l'année, par un entrepreneur-parrain qui aide dans la création et la réalisation de l'entreprise.

Pôle d'enseignement pour enfants malentendants

Un pôle d'enseignement pour enfants malentendants ouvre à la rentrée à l'école élémentaire de Bretteville-sur-Odon. L'objectif est de donner aux élèves un parcours de l'école au lycée, sans interruption. Cette ouverture se fait en cohérence avec l'ULIS existant au collège Jean Moulin et celle du lycée Jean Rostand.

27

Dispositif d'enseignement pour favoriser l'inclusion dans la secondaire du collège Simone Veil de Bourg-Achard

Dix adolescents scolarisés individuellement au collège bénéficient d'un espace d'accueil où l'élève suit un parcours personnalisé : pédagogique, thérapeutique et éducatif. Ce dispositif est le fruit d'un partenariat entre l'Éducation nationale, l'association Jean du Plessis, avec le soutien du département de l'Eure et de l'agence régionale de santé.

50

Offre de formation d'un réseau de quatre lycées professionnels dans la Manche : La Morandière (Granville), Marland (Granville), Les Sapins (Coutances) et La Roquette (Coutances)

Avec le suivi et l'évaluation des capacités par une coordinatrice ULIS, les élèves ont le choix et peuvent s'inscrire dans l'un des CAP proposés par les 4 lycées. Des stages sont aussi proposés toute l'année si le projet n'est pas abouti.

61

Dispositif « compétences psycho-sociales » du collège Jean Rostand

À destination de tous les élèves du collège en demi-groupe, 4 séances sont dispensées toute l'année par les personnels formés. Cette atelier permet aux élèves de mieux se connaître, de développer l'estime de soi et l'empathie.

76

Accueil d'enfants autistes à l'UEM Graindor de Rouen

Depuis 2014, les enfants autistes y sont accueillis pendant 3 ans maximum. Ils travaillent les compétences pour atteindre la posture d'élève afin de réintégrer une classe ordinaire. Les partenaires de cette structure sont l'académie de Rouen, la ville de Rouen et l'association Sésame Autisme Normandie.

La réussite des élèves au collège et au lycée

01

Le dispositif « Devoirs faits » au collège

L'ESSENTIEL

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint 2017, le dispositif « Devoirs faits » est proposé aux collégiens, dans leur établissement, un temps d'étude accompagnée et gratuit pour réaliser leurs devoirs. Chaque enfant peut travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

Détail de la mesure

« Devoirs faits » est un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs. Il a lieu dans l'établissement sur des horaires appropriés, qui ne sont pas obligatoirement en fin de journée, à raison d'un volume horaire fixé par l'établissement. L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux « Devoirs faits ».

Cette offre est conçue en fonction des besoins des élèves, de façon à :

- favoriser une forme de sérénité à la maison sur ces sujets ;
- contribuer à la réduction des inégalités qui peuvent exister selon le niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter aux enfants.

Un temps dédié à la réalisation des devoirs

« Devoirs faits » n'est pas un cours supplémentaire, mais bien un temps dédié à la réalisation des devoirs, en lien avec les connaissances et compétences travaillées en classe. Si un élève a des difficultés de compréhension, c'est l'occasion de revenir sur ce qui n'a pas été compris ou maîtrisé « au fil de l'eau ».

« Devoirs faits » est un moment privilégié pour que l'élève donne du sens à son travail personnel : questionner les démarches proposées, interroger ses propres méthodes, mettre à l'essai ce qu'il a compris, réinvestir les apprentissages tout en bénéficiant, au besoin, de l'accompagnement de professionnels aptes à lui apporter toute l'aide nécessaire.

Qui est concerné ?

La mesure s'adresse à toutes les familles et à tous les collégiens volontaires.

La proportion d'élèves susceptibles de bénéficier du dispositif est liée à la situation de chaque établissement, en fonction des besoins de ses élèves et des moyens dont il dispose.

Les collégiens peuvent avoir été invités à y participer par les équipes éducatives, qui en font alors la proposition aux élèves et à leurs familles.

Quelques illustrations

Quelques chiffres

Dans l'académie de Caen, 95 enseignants et 150 assistants d'éducation et services civiques ont été formés en 2017-2018.

Dans l'académie de Rouen, 150 enseignants coordonnateurs et 90 assistants d'éducation et services civiques ont été formés en 2017-2018.



27

Au collège de Gravigny

Le collège propose une aide aux devoirs plusieurs fois par semaine. Les élèves sont identifiés en conseil de classe et les groupes sont évolutifs. Plus d'une centaine d'élèves peuvent en bénéficier. L'objectif est de favoriser la persévérance scolaire, l'ambition et de contribuer à l'égalité des chances.

Au collège Cervantès de Vernon

Le collège, situé en REP, organise le dispositif « Devoirs faits » pour tous les niveaux. Près de 190 élèves y participent, de la 6^e à la 3^e. En outre, le collège accueille des élèves de CM2 des écoles du réseau, soit deux groupes par semaine. Ils sont encadrés par des professeurs du collège avec les professeurs des écoles. Une bonne préparation à l'entrée en 6^e !

50

Un projet partenarial en inter-degrés avec les associations dans la Manche

Ce projet concerne une dizaine de collèges repérés avec un public fragile (EP, QPV, ZRR). Il est mené en partenariat avec la PEP et la Ligue de l'Enseignement. Les associations recrutent les intervenants (étudiants, adultes expérimentés), afin de diversifier les personnes ressources.

76

Au collège Gustave Flaubert de Duclair

Mis en place sur 4 jours par semaine, le dispositif a concerné 117 élèves, répartis en 20 groupes de 8 élèves pour un suivi personnalisé. Les élèves étaient soit volontaires soit repérés lors des conseils de classe. Ils étaient encadrés par 8 professeurs, 2 assistants pédagogiques et un assistant d'éducation. Une évolution du dispositif est prévue à la rentrée 2018, avec la mise en place de pôles en histoire-géographie et en sciences, en plus du français et des mathématiques, et l'ouverture d'un « english space » pour favoriser l'expression orale des élèves en langues étrangères.



La réussite des élèves au collège et au lycée

02

L'ESSENTIEL

Le baccalauréat 2021

LE BACCALAURÉAT 2021, C'EST :
+ plus D'ACCOMPAGNEMENT
+ plus D'ÉGALITÉ
+ plus DE RÉUSSITE

Le baccalauréat 2021 redonne au baccalauréat son sens et son utilité avec un examen remusclé et un lycée plus simple, plus à l'écoute des aspirations des lycéens, pour leur donner les moyens de se projeter vers la réussite dans l'enseignement supérieur.

Détail de la mesure

Le baccalauréat 2021 sera composé de contrôle continu organisé pendant le cycle terminal* (40% de la note finale) et d'épreuves terminales en deux temps (60% de la note finale) :

- deux épreuves écrites portant sur les enseignements de spécialité auront lieu au printemps ;
- deux épreuves se dérouleront en juin : l'écrit de philosophie et l'oral préparé au long des années de première et terminale (cycle terminal).

L'épreuve anticipée écrite et orale de français est maintenue en classe de première.

* Le cycle terminal correspond aux années de première et de terminale.

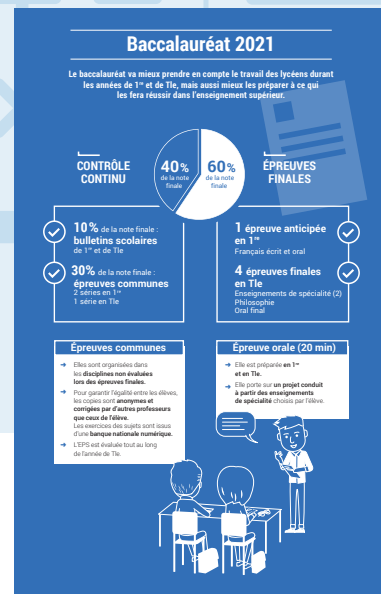
Le baccalauréat 2021, c'est aussi une nouvelle organisation des enseignements.

Le lycée proposera trois types d'enseignements :

- des enseignements communs pour développer une culture plus large, humaniste et scientifique et orientée vers l'avenir ;
- des enseignements de spécialités choisis par l'élève (trois en première et deux en terminale parmi les trois suivis l'année précédente) ;
- un temps dédié à l'orientation pour aider l'élève à choisir ses enseignements de spécialités, ainsi que pour l'accompagner vers son entrée dans l'enseignement supérieur.

Il n'y aura donc plus de séries en voie générale, mais des parcours réfléchis et choisis par les élèves en fonction de leurs goûts et de leur projet professionnel.

Il est à noter que la voie technologique conservera quant à elle son organisation actuelle sous forme de séries.



Test de positionnement en classe de seconde

Une des nouveautés pour la rentrée 2018 est le test numérique de positionnement. Les élèves de seconde passeront, avant le mois d'octobre, un test de maîtrise de langue française et de mathématiques. Les résultats seront anonymes, personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille. Ils auront pour objectif d'identifier les acquis et les besoins de chacun des élèves.

La réussite des élèves au collège et au lycée

03

La réforme du lycée professionnel

L'ESSENTIEL

Transformer le lycée professionnel : former les talents aux métiers de demain.

Au terme d'une période de concertation et à l'issue de consultations menées dans le cadre de la mission confiée à Céline Calvez et Régis Marcon, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a présenté ses propositions pour un lycée professionnel transformé. Aujourd'hui commence le temps de concrétisation pour transformer le lycée professionnel et former les talents aux métiers de demain.

Détail de la réforme

Une transformation nécessaire du lycée professionnel

- Les acteurs de la voie professionnelle ont développé un savoir-faire pédagogique qui se traduit par de belles réussites.
- L'enseignement professionnel connaît des déséquilibres et manque parfois de lisibilité pour les élèves et leurs familles.

La méthode

- L'innovation pédagogique et les partenariats avec les acteurs de l'économie sont des atouts essentiels à la réussite des élèves.
- Les lycées professionnels doivent mieux préparer les élèves aux métiers de demain.

Des campus d'excellence au cœur des régions

- Créer de véritables lieux de vie, de formation et d'innovation, en lien étroit avec les régions et les acteurs de la recherche et du monde professionnel.
- Un appel à projet doté de 50 millions d'euros lancé à l'été 2018 dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir pour faire émerger des projets pédagogiques innovants.
- Un FabLab dans chaque campus et des partenariats renforcés avec les entreprises et avec des établissements scolaires internationaux.

Voie professionnelle : une voie d'excellence
Trois leviers pour réussir.

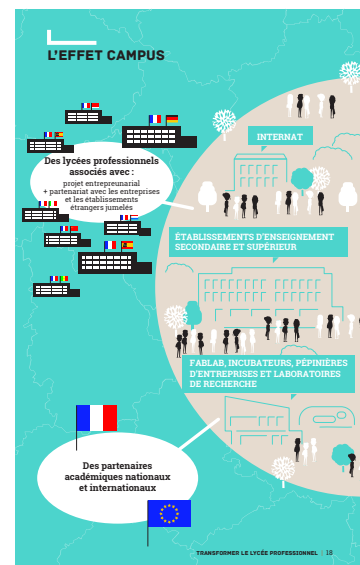
DES CAMPUS DES MÉTIERS « NOUVELLE GÉNÉRATION »
• formation et innovation dans des secteurs de pointe pour transmettre les savoir-faire à la française
• équipements culturels et sportifs, internats, organismes de formation, etc.
• FabLabs et pépinières pour accompagner les jeunes entrepreneurs

• trois grands campus par région à l'horizon 2022
• un appel à projet doté de 50 millions d'euros lancé à l'été 2018 dans le cadre du programme d'investissement d'avenir.

L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE
Au cœur du nouveau lycée professionnel, elle est la clé de la réussite des élèves avec :

• accompagnement personnalisé pour coordonner les apprentissages et préparer son projet d'orientation
• parcours diversifiés entre apprentissage et voie scolaire
• co-intervention entre professeurs
• classes de bacheliers, un module d'insertion professionnelle ou un module de poursuite d'études.

FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN
• carte des formations adaptée aux dynamiques des territoires, coordonnée avec les branches professionnelles
• développement de formations plus innovantes et une transformation de celles qui existent déjà



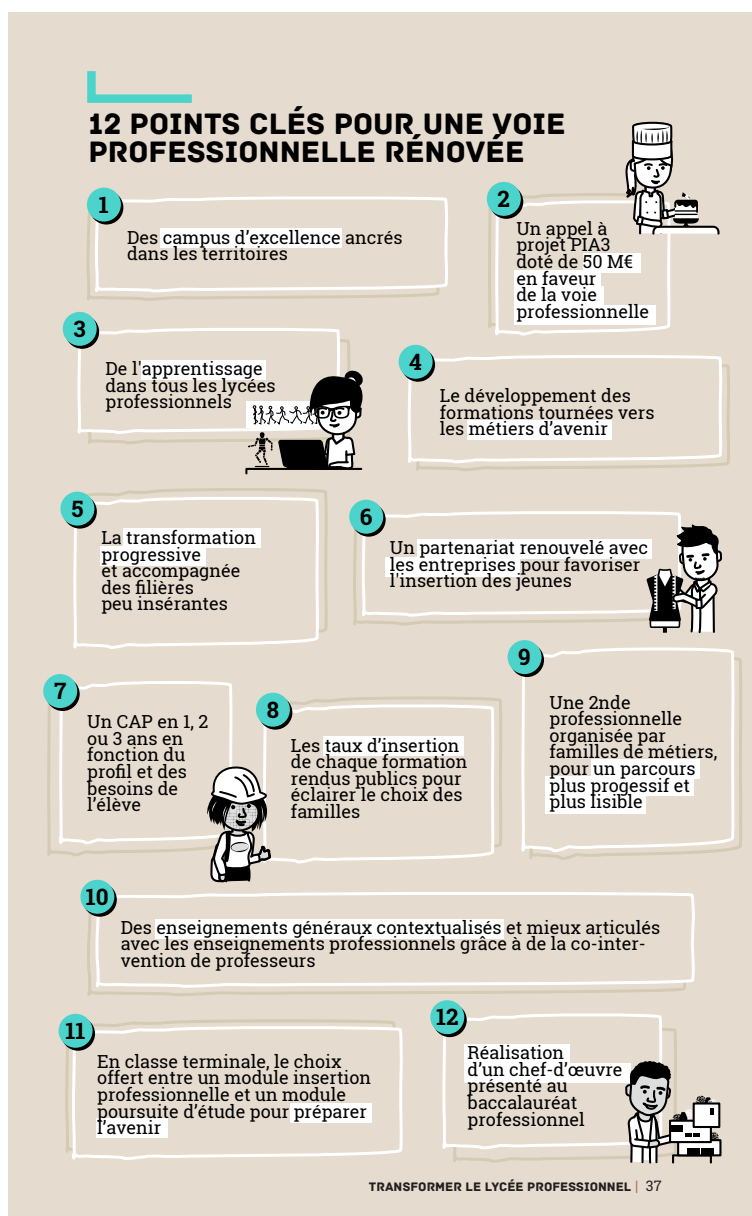
Des compétences de pointe pour relever les grands défis du XXI^e siècle

- Préparer les élèves à relever les défis de demain en les formant aux outils et techniques professionnels de pointe et en les aidant à appréhender les mutations contemporaines.
- Des formations et diplômes adaptés qui répondent mieux aux attentes des élèves et aux besoins des professionnels.

Vers des parcours d'excellence et de réussite

- Des parcours adaptés aux besoins de chacun.
- Des diplômes confortés.
- Un accès à l'apprentissage dans tous les lycées professionnels.
- Un accompagnement pour consolider ses apprentissages et préparer son projet d'orientation.
- Une co-intervention entre professeurs d'enseignement général et professionnel pour donner sens et rendre les enseignements plus concrets.

12 points clés pour une voie professionnelle renouvelée



Quelques illustrations



Les réseaux d'établissements de formation normands

Les réseaux d'établissements de formation normands constituent pour chaque secteur professionnel un réseau d'acteurs ouvert et coopératif. Chacun concourt par ses actions à la **formation**, à l'**orientation** et à l'**insertion professionnelle** des publics. Après une phase de structuration organisationnelle en 2017-2018, les actions vont se déployer en 2018-2019, à l'initiative des comités directeurs : pour les élèves, autour de la médiatisation d'outils de communication sur les métiers et les formations et pour les professeurs, par des rencontres thématiques afin d'anticiper l'impact pédagogique de l'évolution des métiers. Le partage d'informations et de problématiques, les synergies avec d'autres établissements font de ces réseaux un levier pour la réussite de la réforme du lycée professionnel.

Le projet « Mode in Normandie »

Valorisant les filières et les métiers de la mode, la 7^e édition de « **Mode in Normandie** » a rassemblé **270 lycéennes et lycéens** des deux académies, pour présenter leurs créations, le 19 juin 2018 au Carré des Docks du Havre. Ce projet innovant, piloté par la Région Normandie, en partenariat avec les académies de Caen et de Rouen, a permis de mettre en lumière les formations de **11 lycées professionnels** : deux dans le Calvados, deux dans l'Eure, deux dans la Manche, un dans l'Orne et quatre en Seine-Maritime.



Les Olympiades des métiers

Les **Olympiades des métiers 2018**, organisées par Worldskills France et la Région Normandie en partenariat avec les académies, vont rassembler plusieurs milliers d'élèves normands à l'occasion de la finale nationale qui se déroulera au Zénith de Caen du 28 novembre au 1^{er} décembre 2018.

En Normandie, 17 médaillés d'or (soit 27% des médailles d'or au plan national), 16 médaillés d'argent et 17 médaillés de bronze vont concourir. En outre, des élèves de collèges et de lycées professionnels de la région académique, mais également des élèves du primaire du Calvados vont participer à ces journées lors desquelles ils pourront découvrir de nombreux pôles métiers, visiter une maison de l'orientation, ou encore assister à des démonstrations de métiers. De plus, un projet intitulé « les 12 travaux de l'industrie » est proposé à 12 collèges, en partenariat avec l'UIMM.

Une convention pour développer l'apprentissage

Afin de favoriser l'accès aux formations en apprentissage, la région académique, les CFA et les centres de gestion des apprentis s'associent et s'engagent pour accompagner les élèves : une **convention-cadre** a été signée le 19 juin 2018 à la Cité des Métiers de Normandie à Rouen. Cette convention vise à définir les procédures les plus adaptées pour mettre en relation les candidats à une formation en apprentissage et les CFA. L'apprentissage est ainsi intégré au même niveau que les autres parcours de formation dans les procédures d'orientation et d'affectation après le collège. Par ailleurs, les élèves seront accompagnés par les CFA dans leurs recherches d'un employeur.

14

Un espace d'apprentissage coopératif dans le Calvados

L'expérimentation prévue par l'équipe éducative du lycée Paul Cornu de Lisieux à la rentrée 2018 propose aux élèves de la filière technicien d'usinage un **espace d'apprentissage coopératif** leur permettant de devenir acteurs de leur formation. Cet espace est constitué de différentes zones où l'élève pourra se

développer en autonomie, développer sa créativité, apprendre à se présenter et à présenter son travail. Ce projet a pour objectifs de travailler sur l'implication des élèves pour lutter contre le décrochage, proposer des alternatives aux apprentissages classiques pour favoriser le développement personnel des élèves, accentuer la différenciation pédagogique dans l'espace et la classe pour améliorer la réussite.

27

Des ateliers pour développer les compétences psychosociales dans l'Eure

Le lycée professionnel Clément Ader de Bernay met en place des actions pour **favoriser la cohésion et l'estime de soi** et agir pour un climat scolaire serein où le vivre-ensemble doit constituer une priorité pour ses élèves de 2^{de} professionnelle et de 1^{re} année de CAP. Une première action forte est organisée le jour de la rentrée où des ateliers sont proposés aux élèves « entrants », avec notamment un atelier surprise « yoga du rire ».

50

Un dispositif « maths-atelier » dans la Manche

Un **dispositif innovant « maths-atelier »** est créé au sein de l'EREA Doisneau de Saint-Lô pour les élèves de CAP bâtiment et services. Il s'agit d'inscrire les connaissances et de mobiliser les compétences des élèves en **identifiant les complémentarités et les transferts existants entre les disciplines** et en **co-construisant les activités** proposées aux élèves. Ce **projet pluridisciplinaire à caractère professionnel** est précurseur de ce qui sera à développer en classe de CAP dans le cadre de la rénovation des enseignements généraux afin de les contextualiser et de les articuler avec les enseignements professionnels pour donner du sens aux apprentissages.

61

Une classe intégrée en entreprise dans l'Orne

Les élèves de seconde et de première baccalauréat professionnel commerce du lycée Maréchal Leclerc d'Alençon participent à une **classe intégrée** au sein de l'hypermarché Leclerc d'Alençon. Les cours de l'enseignement professionnel s'effectuent en co-animation avec l'enseignant et des responsables de rayon au sein de l'hypermarché. Les élèves découvrent et participent aux activités sur 13 rayons du magasin par roulement, encadrés par un professeur de vente et conseillés par les professionnels de la grande distribution. Ce projet permet de donner du sens aux apprentissages en plaçant les élèves **en immersion dans le milieu professionnel**. Ils acquièrent les compétences nécessaires à l'obtention de leur examen pour ensuite intégrer le marché du travail.

76

Un projet « Je filme les métiers du transport » en Seine-Maritime

Les élèves de première professionnelle transport du lycée Le Corbusier de Saint-Etienne du Rouvray ont participé à un projet de réalisation de **vidéos de promotion des métiers du transport** avec l'entreprise Geodis Calberson de Rouen. Ce dispositif leur a permis d'identifier les différents métiers de la filière transport, dans le cadre du parcours Avenir. Les élèves ont d'abord visité le site de l'entreprise, puis préparé les entretiens avec les professionnels. Le projet se poursuit à la rentrée 2018 avec la création d'un site web afin que les élèves participants puissent promouvoir ces compétences dans leur vie professionnelle future.

Des parcours de réussite pour une orientation choisie

01

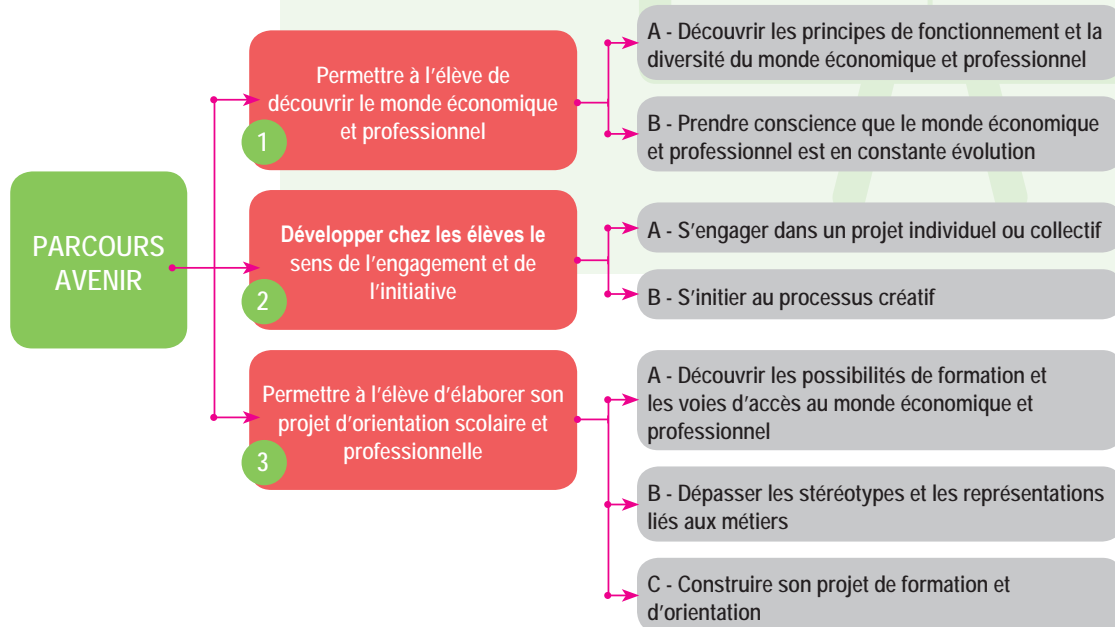
L'ESSENTIEL

Le parcours Avenir

Le parcours Avenir permet aux élèves de la sixième à la terminale de construire progressivement, tout au long de leurs études secondaires, une véritable compétence à s'orienter.

Pour ce faire, les élèves sont amenés à comprendre le monde économique et professionnel et connaître la diversité des métiers et des formations, à développer leur sens de l'engagement et de l'initiative et à élaborer leur projet d'orientation scolaire et professionnel. Chaque élève, quelle que soit sa formation en voie générale, technologique ou professionnelle peut en bénéficier.

Détail de la mesure



Sa déclinaison

Le parcours Avenir est piloté par le chef d'établissement, il est construit par l'ensemble de la communauté éducative (équipe éducative, vie scolaire, psyEN, équipe de direction...). C'est dans le cadre d'une réflexion construite collectivement que le **parcours Avenir** vise à mettre en cohérence et à articuler les actions et les dispositifs existants de la 6^e à la Terminale. Il permet de renforcer le dialogue au sein de la communauté éducative et faire de l'orientation un objet de travail commun dans la conception du parcours et l'élaboration de projets interdisciplinaires.

Au collège comme au lycée, l'ancrage disciplinaire est un des leviers essentiels de la mise en œuvre du parcours Avenir.

Tout au long du parcours, des étapes accompagnent la démarche : le parcours Avenir peut s'appuyer sur l'EPI (Enseignement pratique interdisciplinaire) « découverte monde professionnel », le stage d'observation de la classe de 3^e, l'Accompagnement Personnalisé (AP), sur des actions de découverte collège-lycée, lycée-enseignement supérieur, semaines de l'orientation, immersion dans l'enseignement supérieur...

Il se construit en s'articulant autour de la mise en œuvre de partenariat avec les milieux économiques, sociaux et professionnels en développant des actions de type :

- découverte de métiers (visites d'entreprise, forums, conférences et débats) ;
- sensibilisation ou formation (interventions de chefs d'entreprise ou de professionnels dans les classes dans le cadre de projets pédagogiques) ;
- immersion en milieu professionnel (classe en entreprise, stages) ;
- projet accompagné (mini-entreprises, reportages sur des métiers).

Les parents sont associés aux différentes étapes du parcours.

Quelques illustrations

Journée des métiers et de l'apprentissage en collège

Des journées de découverte des métiers et de l'apprentissage en collège sont étendues à la rentrée 2018 à tout le territoire normand, en partenariat avec la Région Normandie, les départements et les chambres consulaires. L'objectif est que toutes les classes de 5^e et de 4^e puissent bénéficier d'une rencontre et d'échanges avec le monde professionnel et l'apprentissage, dans le collège, en se saisissant notamment des opportunités de l'environnement.

Semaine école-entreprise et Semaine de l'industrie

La mise en œuvre de ces semaines permet de mobiliser l'ensemble des établissements autour du thème de l'entreprise et de favoriser la mise en place d'actions de découverte de l'entreprise. Les établissements scolaires des deux académies normandes participent aux semaines nationales école-entreprise et de l'industrie organisées en partenariat avec le MEDEF et les CCI de Normandie. Des visites d'entreprises, des forums des métiers, des ateliers pédagogiques et des conférences sont proposés aux élèves.

À l'occasion du lancement de la 8^e édition de la Semaine de l'industrie, sur le thème de « l'industrie connectée », les élèves d'une classe de 3^e du collège Jean Zay du Houleme (76) ont découvert l'entreprise Nutriset de Malaunay : les collégiens ont assisté à une présentation de l'entreprise, de ses différents métiers et des qualifications requises pour le recrutement.

Forums des métiers et des formations

De nombreux forums des métiers et des formations sont organisés tout au long de l'année scolaire sur l'ensemble du territoire normand par les collèges, les lycées, les CIO, avec des entreprises régionales partenaires, mais également par les bassins d'éducation et de formation et les réseaux d'établissements de formation normand, par secteur d'activité.

La région académique développe un partenariat étroit avec les salonniers l'Etudiant et Studyrama pour offrir une plus large information aux élèves normands.

Un exemple innovant est celui du forum régional de l'hôtellerie et de la restauration organisé chaque année par les lycées du réseau des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, en partenariat avec des professionnels du secteur. Il a eu lieu en mars 2018 au lycée Decrétot de Louviers (27) et l'année précédente au lycée Rabelais d'Ifs (14).

Dispositif des mini-entreprises

Venus des 5 départements normands, 1 500 jeunes entrepreneurs ont présenté leurs produits et services au public, lors du **salon des mini-entreprises** installé à la foire internationale de Rouen en avril 2018. Plus de 90 projets ont été présentés lors du salon.

Créée par des élèves, la mini-entreprise est constituée sur la période d'une année scolaire. Elle permet de découvrir le secteur de l'entreprise à travers une expérience concrète de production d'un bien ou d'un service. Ce dispositif est piloté par les académies et l'association *Entreprendre pour Apprendre Normandie*.



76
27

Concours « Les Reporters de l'Artisanat »

Ce concours s'adresse aux collégiens et lycéens de l'Eure et de la Seine-Maritime. Il leur permet de découvrir, pendant l'année scolaire, la diversité des métiers de l'Artisanat en réalisant un reportage présentant un artisan de leur choix. Ce concours est co-organisé par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de l'Eure et de la Seine-Maritime et l'académie de Rouen, en partenariat avec le Crédit Agricole Normandie Seine, les syndicats des taxis de l'Eure et de la Seine-Maritime et le quotidien Paris-Normandie.

61

Un nouvel enseignement d'exploration

Le lycée des Andaines, situé dans le sud de l'Orne en zone rurale, propose à la rentrée 2018 un **nouvel enseignement d'exploration** à l'ensemble de ses élèves de seconde en écologie, agronomie, territoires et développement durable. Cet enseignement nouveau, d'une durée hebdomadaire de 3h, s'appuie sur une pédagogie active qui plongera les élèves dans une **dynamique de projet, de recherche, d'autonomie et de travail collectif**.

L'ESSENTIEL

Après une large concertation sur l'accueil et la réussite des étudiants, le « Plan Étudiants » a été présenté le 30 octobre 2017 par Edouard Philippe, Premier ministre, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale.

Les objectifs de ce nouveau plan sont multiples :

- apporter une aide accrue aux lycéens pour leur choix d'orientation dans l'enseignement supérieur ;
- améliorer la transition entre le lycée et les formations de l'enseignement supérieur ;
- préparer une réforme du premier cycle universitaire indispensable pour donner toutes les chances de réussite aux étudiants.



Détail de la mesure

Plusieurs changements ont été opérés dans les établissements durant l'année scolaire 2017-2018 :

- une meilleure information pour les lycéens, acteurs de leur orientation ;
- deux professeurs principaux pour accompagner individuellement chaque élève ;
- un rôle renforcé du conseil de classe pour accompagner les élèves dans leur choix d'orientation ;
- deux temps forts de l'orientation au lycée pour aider les élèves à construire leurs projets.

Parcoursup

Cette plateforme permet aux lycéens, apprentis ou étudiants (en réorientation), qui souhaitent s'inscrire dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée, de se préinscrire, de déposer leurs vœux de poursuite d'études (10 vœux sans ordre de préférence) et de répondre aux propositions d'admission des établissements dispensant des formations de l'enseignement supérieur (licences, STS, IUT, CPGE, PACES, écoles d'ingénieurs...).

Parcoursup se veut simple, juste et transparent. Le tirage au sort est désormais supprimé. Un accompagnement est mis en place pour que l'humain soit replacé au cœur de l'admission post-bac et de nombreuses informations sur les formations sont disponibles pour aider chacun dans sa réflexion tout au long de la procédure. Les élèves sont accompagnés sur l'utilisation de la plateforme par leurs deux professeurs principaux dans leur établissement, mais ils peuvent également utiliser la messagerie instantanée disponible sur la plateforme ou appeler le **numéro vert 0 800 400 070**.

Pour les lycéens qui n'ont eu que des réponses négatives à leurs vœux (uniquement dans le cas où tous les vœux ont été formulés pour des formations sélectives), il leur est possible de saisir la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES), afin d'obtenir de nouvelles propositions de formation. Une fois les résultats du baccalauréat parus, cette commission peut également être saisie par l'ensemble des lycéens sans affectation.

Un bilan du fonctionnement de Parcoursup sera fait à la fin du mois de septembre.

Les internats de la liberté en Normandie

L'ESSENTIEL

— L'internat est un dispositif d'accompagnement. Il offre à de nombreux élèves la possibilité de poursuivre la formation de leur choix sans contrainte géographique dans un cadre favorable à leur réussite scolaire et à leur épanouissement personnel. L'internat peut représenter un atout déterminant pour la réussite scolaire et l'intégration sociale de nombreux enfants et adolescents.

Un annuaire des internats est disponible (<http://www.internat.education.gouv.fr/ConsultationAnnuaireInternat/>) afin d'améliorer le service rendu aux familles dans le choix d'un établissement.

Détail de la mesure

Qu'est-ce qu'un interne ?

Un interne est un élève hébergé et nourri pour le repas de midi et du soir. L'hébergement peut être assuré dans l'établissement de scolarisation, ou dans un autre établissement, en foyer ou chez un correspondant extérieur. Dans ces deux derniers cas, l'élève est appelé interne « externé ».

Objectifs de l'État et des collectivités territoriales

- offrir une capacité d'accueil en internat plus homogène et de meilleure qualité sur l'ensemble du territoire.
- rendre, par des mesures appropriées, l'internat accessible au plus grand nombre.

L'internat propose diverses activités périscolaires adaptées aux besoins des élèves et tenant compte des ressources locales. Le projet éducatif et pédagogique de l'internat est présenté lors d'une réunion de rentrée afin que la communauté éducative, les parents et les internes soient informés.

Les internats normands de la liberté

Il s'agit de proposer aux élèves des internats normands de haute qualité, en traitant toutes les facettes de la vie des internats : la qualité de l'accueil et du vivre-ensemble, le suivi rigoureux du travail et l'ouverture aux créations, culturelle, sportive, artistique, numérique. Des partenariats locaux et internationaux permettront de faire des internats des lieux ouverts, vivants et créatifs.

Ce projet normand est issu d'une démarche de co-construction avec les élèves, les familles et les collectivités. L'objectif est de mettre en place une charte de qualité pour la région académique normande avec un certain nombre de propositions novatrices. Un concours international d'idées sera prochainement lancé auprès d'équipes d'architectes junior afin d'imaginer, avec un collectif constitué des bâtisseurs d'internats, les prototypes des internats du futurs, en se fondant sur des établissements innovants et volontaires.



Quelques illustrations

50

Collège de Brécey : internat de la 6^e à la 3^e

La vocation de l'internat est d'accueillir les élèves en section sportive football et équitation. Les élèves peuvent venir de la Manche, de départements voisins ou de région parisienne. Il s'agit de proposer un cadre de vie agréable s'approchant de celui du foyer familial. Le projet d'internat à Brécey a défini les objectifs suivants :

- Assurer une aide au travail personnel
- Favoriser la pratique sportive quotidienne en visant l'excellence
- Organiser un suivi individualisé
- Favoriser la socialisation et l'ouverture culturelle
- Permettre aux jeunes d'affirmer leur confiance en eux
- Favoriser l'apprentissage de l'autonomie

61

Projet SLAM à l'EREA Pierre Mendès-France de La Ferté-Macé

Ce projet de SLAM a été proposé pour favoriser le lien entre l'internat et l'externat, encourager le goût pour la poésie et l'écriture et amener les élèves à s'exprimer à l'oral en public afin de développer leur confiance en soi. Ce genre littéraire est une forme poétique particulière : poésie orale, urbaine, déclamée dans un lieu public, sur un rythme scandé. Il nécessite une rédaction littéraire avec des contraintes formelles et une lecture à haute voix fluide et expressive.

Les productions des élèves ont été déclamées lors du spectacle de fin d'année de l'internat. Ils ont eu la chance également de travailler en lien avec Gaël Faye et ont pu se rendre à son concert au Big Band Café. Ce projet, mis en place il y a quatre ans est devenu incontournable pour les élèves de troisième et a favorisé le lien entre tous les élèves.

76

Internat de la réussite au lycée des métiers Jean-Baptiste Colbert du Petit-Quevilly

L'internat de ce lycée intègre de nombreux projets qui illustrent la qualité de vie favorable à la réussite scolaire des lycéens qui ont choisi de rester dans l'établissement. Le sport est essentiel avec une pratique hebdomadaire de plusieurs activités en sport collectif, sport individuel, sport-santé ou sport d'apprentissage de règles. Une ou deux sorties bowlings sont proposées dans l'année. Des soirées Zumba au Kindarena avec les internes des lycées Elisa Lemonnier et Le Corbusier sont organisées, ainsi qu'une participation à deux ou trois événements (matches de basket, hockey, etc.). Les internes ont aussi la possibilité de voir des matchs de football grâce à un partenariat avec l'Union Sportive Quevilly Rouen Métropole.

C'est également un projet culturel avec des sorties cinéma, théâtre ou opéra. Des projets de découverte « culture » sont menés chaque année, comme par exemple autour d'un potager dans l'établissement ou des visites dans Rouen.

Des parcours de réussite pour une orientation choisie

04

Le label génération 2024

L'ESSENTIEL

Les ministères de l'Éducation, de l'Agriculture et des Sports ont lancé pour la rentrée 2018 un appel d'offre national pluriannuel. La volonté est d'encourager le développement de la continuité éducative dans la pratique sportive des jeunes, notamment pour ceux en situation de handicap.

Un label « génération 2024 » a été créé dans le cadre du programme d'appui à l'organisation des Jeux Olympique et paralympiques à Paris en 2024. L'objectif est de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif, pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Les établissements qui ont répondu à l'appel d'offre ont mis en place des actions liées au sport et à la préparation des Jeux Olympique et Paralympiques. Ces actions peuvent être un fil rouge sur l'année ou des projets plus ponctuels. Ils sont menés par exemple dans le cadre d'EPI, avec l'UNSS.

Détail de la mesure

Dans les académies de Caen et de Rouen, 6 établissements ont été labellisés « Génération 2024 » :

- Académie de Caen : école de l'Yser à Saint-Lô, collège Jean Moulin de Gacé, lycée Laplace à Caen ;
- Académie de Rouen : école Rochereuil d'Évreux, collège Pasteur de Petit-Couronne, lycée Porte Océane du Havre.

Quelques illustrations

Le collège Jean Moulin de Gacé ainsi que le collège Pasteur de Petit-Couronne font partie de cette première vague d'appel à projets présenté par les académies avec la DRJSCS.

61

Dans l'Orne

Les élèves de 6^e du collège Jean Moulin de Gacé vont suivre, dans le cadre de la labellisation « génération 2024 », l'aventure sportive de Mathieu Foucher : BIKING FOR NATURE. Mathieu Foucher travaille au Zoo de la Flèche. Sportif accompli, il va pédaler sur 2 600 km entre le Zoo de La Flèche et Riga en Lettonie, un défi sportif allié à une sensibilisation sur l'environnement et en particulier la protection du Condor des Andes, plus grands des rapaces vivant en Amérique du Sud, pour lesquels il va récolter des fonds. Les élèves ont déjà pu lui envoyer des messages d'encouragement et vont pouvoir suivre son périple. Il est aussi prévu que Mathieu Foucher viennent les rencontrer à l'automne 2018 pour témoigner de son expérience humaine et sportive.

Les élèves de 6^e du collège Pasteur de Petit-Couronne ont eu passé un moment exceptionnel avec Brigitte Duboc, médaillée d'or des Jeux Paralympiques au tir à l'arc à 70m. Elle a, entre autre, participé aux JO de Pékin, Londres et Rio. Également présent, Juan-Miguel Postigos, un judoka péruvien (pesée - 66kg), en résidence au CRJS de Petit-Couronne, où il s'entraîne actuellement pour les JO de Paris. Chacun a présenté les caractéristiques de sa discipline, son matériel et son parcours. « La carrière d'un sportif est très courte, il est important qu'il prépare un projet professionnel, comme vous, pour construire son avenir », assure le principal du collège à ses élèves.



Les jeunes ont eu le droit à une démonstration de judo. Les sportifs ont aussi sensibilisé les jeunes aux valeurs sportives, telles que le respect et la citoyenneté.

05

La prévention du décrochage et la persévérance scolaire

L'ESSENTIEL

La lutte contre le décrochage scolaire se poursuit et s'améliore dans une action conjointe avec les partenaires de l'Éducation nationale. La prévention est un axe fort de cette politique. Cela implique une veille active tout au long du parcours de l'élève pour éviter un abandon prématuré des bancs de l'école, sans qualification, ni diplôme.

La lutte contre le décrochage constitue un enjeu majeur humain, social et économique. Le préjudice psychologique du décrochage est important en termes d'estime de soi, de qualité de vie.

Détail des mesures

Prévenir

Adapter les pratiques pédagogiques pour prévenir le décrochage en améliorant la formation continue des enseignants à la prévention du décrochage scolaire : pratiques pédagogiques dans la classe (temps personnalisé), travail collaboratif au sein de l'équipe pédagogique (mieux accompagner les jeunes dans leur orientation et la découverte des métiers et des formations au collège et au lycée), co-éducation avec les parents (dispositif « La mallette des parents »).

Accompagner le droit à une nouvelle chance

Depuis la rentrée scolaire 2016, les élèves ayant échoué à l'examen du baccalauréat, aux examens du brevet de technicien, du brevet de technicien supérieur ou du certificat d'aptitude professionnelle, ont droit à une nouvelle inscription dans l'établissement dont ils sont issus en vue de préparer une seconde fois cet examen et peuvent demander à bénéficier de la conservation des notes égales ou supérieures à 10.

La plateforme « reviens te former ! » est un service en ligne de demande de rappel à destination des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification, en lien avec l'Onisep.

Les structures de retour à l'école (SRE) sont des dispositifs innovants du ministère qui permettent la reprise d'études en lycée pour un public d'élèves décrocheurs de plus d'un an. Elles concernent un public certes volontaire mais fragile, relativement âgé et visent la réussite au baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Fédérer : une politique partenariale associant acteurs institutionnels et associatifs

Permettre aux élèves de découvrir une profession et de les insérer plus facilement dans la vie active en élaborant des partenariats avec des entreprises régionales.

Par le biais des associations, participer ensemble à une coordination renforcée des pratiques de prise en charge des jeunes.

Quelques illustrations



La semaine de la persévérance scolaire

Déployée dans les académies de Caen et Rouen depuis 2016, la **Semaine de la persévérance scolaire se déroule entre février et mars** : l'occasion de mettre en lumière tous les dispositifs et les acteurs concernés par la prévention du décrochage scolaire.

Cette semaine permet d'échanger entre toutes les personnes qui sont en lien avec les jeunes et qui peuvent avoir un impact sur leur motivation et leur intérêt pour l'école, sous forme d'ateliers, de conférences ou encore de cafés des parents. L'objectif est de valoriser les jeunes, de les encourager, de les féliciter pour leurs efforts au quotidien.

Les micro-lycées des académies normandes

Les « micro-lycées » s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de décrochage depuis minimum 6 mois et supérieur à 12 mois, qui souhaitent reprendre leurs études pour passer le baccalauréat.

L'encadrement est assuré par des enseignants participant au projet, ils veillent par un tutorat individuel et personnalisé. Pour motiver les jeunes, le micro-lycée utilise généralement des pédagogies innovantes.



Depuis 2014, le **micro-lycée de l'académie de Rouen situé à Évreux (ML 276)** accueille une cinquantaine de jeunes sur deux ans : une année « raccrochage » et une année « certification » pour préparer le baccalauréat.

Le **micro-lycée de Caen** accueillera à la rentrée 2018 une quinzaine d'élèves sur 3 ans maximum. L'objectif est une **intégration progressive en lycée traditionnel** au rythme de chacun, avec l'objectif de travailler l'inclusion vers un statut d'élève et d'étudiant.



Motiv'action dans l'académie de Rouen

Ce programme de **prévention du décrochage discret** propose une véritable « trousse » d'aide à la détection des décrocheurs potentiels, auprès de collégiens de 6^e et 5^e. Le suivi des élèves repérés se fait sur le principe du tutorat et d'un accompagnement individualisé pendant 2 ans.

Le dispositif affiche des résultats prometteurs : 30 personnes ont été formées en 2017-2018 dans 9 collèges de l'académie de Rouen. Au total, **plus de 160 élèves ont été détectés et suivis depuis sa création en 2014.**

Les **effets enregistrés sont positifs** : sur le fonctionnement scolaire des élèves (assiduité, attention, motivation), leur bien-être à l'école, leurs interactions sociales et sur le soutien apporté par les parents et les enseignants.

Au vu de ces résultats encourageants, le programme Motiv'action va être **adapté à titre expérimental dans 7 lycées professionnels à la rentrée 2018.** Parallèlement, une sensibilisation va être menée à grande échelle.



La création d'un pôle relais dans l'Eure

Le « Pôle relais » de l'Eure est une fusion entre les deux dispositifs relais d'Évreux (atelier et classe relais) en un pôle unique. Il s'agit d'**optimiser les ressources, la prise en charge des élèves** et de constituer un sas d'accueil temporaire pour ceux qui ne peuvent pas être scolarisés (les pluri-exclus par conseil de discipline, les mesures conservatoires, les évictions temporaires) pour **prévenir le décrochage et l'absentéisme.**

L'éducation artistique et culturelle

01

L'ESSENTIEL

L'éducation artistique et culturelle (EAC)

— Pour le ministre de l'Éducation nationale, l'accès à la culture est un grand enjeu de bonheur des élèves et d'égalité dans la société. L'objectif est que 100% des enfants découvrent l'art et la culture. Favoriser les expérimentations, les découvertes et les connaissances artistiques permet aux élèves d'avoir une compréhension générale plus large et ouverte sur le monde.

Détail des mesures

La « rentrée en musique »

La priorité a été accordée à la musique par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, la généralisation à la rentrée 2018 de la « Rentrée en musique ». L'ensemble des écoles et établissements scolaires sont invités à proposer un moment d'accueil musical, à la fois convivial et créatif, à l'occasion de la rentrée scolaire, le lundi 3 septembre 2018.

Une attention particulière est portée à l'éducation prioritaire, pour laquelle la « Rentrée en musique » prévoit qu'un artiste soit le parrain des écoles et des collèges classés en REP+ et REP.

Le « Plan chorale »

A l'horizon 2019, une chorale sera présente dans chaque école et maintenant dans chaque collège, afin de pouvoir proposer un enseignement facultatif de chant choral de 2h/semaine.

Le « Plan choral » se donne pour objectif de développer cette pratique chorale collective sur le temps scolaire et de favoriser la rencontre et la pratique avec des professionnels de la musique.

Enfin, le festival « L'école en chœur », espace numérique, permet de valoriser les initiatives menées dans les écoles et établissements scolaires.

Quelques chiffres en Normandie :

- 86% des collèges de Normandie disposent déjà d'une chorale.
- Plus de 6 000 élèves pratiquent le chant choral.
- 80 concerts ont été organisés en mai et juin 2018.



Quelques illustrations

Création d'une délégation académique à l'action culturelle régionale à la rentrée 2018.



Le prix « Femina des lycéens »

Depuis sa création, 12 classes de première des académies de Rouen et de Caen ont participé au prix littéraire exigeant. Le but est d'encourager la pratique de la lecture et la découverte de la littérature contemporaine.

Lancé au lycée Val de Seine du Grand-Quevilly à la rentrée 2015, le prix « Femina des lycéens » permet d'encourager la pratique de la lecture auprès des élèves et d'inviter la littérature contemporaine à s'inscrire davantage dans l'enseignement des lettres. Proposé aux lycées de l'académie de Rouen en 2016, il est étendu à l'ensemble de la région académique Normandie depuis 2017. Il a vocation à s'étendre à l'échelle nationale.

Les élèves inscrits dans cette action lisent la même sélection que celle des membres du jury du prix Femina. Les classes inscrites rencontrent un ou deux auteurs de la sélection en fonction du calendrier. Un jury, composé d'un délégué de chaque classe inscrite, se réunit le premier mercredi de décembre, pour élire le lauréat.

Le dispositif « De Visu »

Ce dispositif permet de mettre contact direct les élèves et la communauté éducative avec la création contemporaine en arts plastiques, autour de plusieurs ateliers qui se déroulent toute l'année. Favorisant les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : la rencontre avec les œuvres et les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de compétences et de connaissance.

« De Visu » permet aux artistes une expérience de diffusion et de médiation liée à leur œuvre et à leur démarche artistique et aux enseignants, un travail de sensibilisation pédagogique privilégiant la rencontre directe avec l'œuvre et l'artiste.

En 2017-2018, 48 établissements scolaires et universitaires (14 dans la Manche, 6 dans le Calvados, 10 dans l'Orne, 13 en Seine-Maritime et 5 dans l'Eure) ont bénéficié du dispositif.

« De Visu » s'inscrit dans un partenariat entre les deux académies de Rouen et de Caen, la DRAC Normandie, la Région Normandie et l'association le Radar.

14

Le dispositif « École et cinéma » dans le Calvados

Le dispositif national École et cinéma dans le Calvados s'adresse aux classes de la moyenne section jusqu'au CM2. Le but est de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique. Déjà 92 écoles, dont 364 classes du département du Calvados, ont participé à cette action, soit 8 093 élèves.

Les classes assistent à trois projections dans une salle de cinéma. Ce dispositif a pour enjeu d'inciter les enfants à prendre le chemin de la salle de cinéma et de s'approprier ce lieu de pratique culturelle. La découverte active de l'art cinématographique en salle, à partir du visionnement d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine. Par ce biais, les élèves arrivent à mieux maîtriser la langue française et développent leur esprit critique.

L'ouverture européenne et internationale

01

L'ESSENTIEL

L'ouverture européenne et internationale

— Favoriser l'accès à une autre culture pour tous les élèves, c'est leur permettre d'acquérir un esprit ouvert sur l'Europe et le monde afin de comprendre la diversité des cultures et des sociétés. C'est également développer la notion de citoyen à l'international pour chaque élève de l'école maternelle à l'enseignement supérieur.

Cela passe par l'apprentissage des langues et le développement d'une politique de « parcours à l'international » pour tous les élèves. Les enseignants doivent également pouvoir bénéficier d'une mobilité internationale pour accompagner les élèves dans leurs apprentissages.

Détail des mesures

Les académies de Caen et de Rouen travaillent à la mutualisation progressive d'actions communes à l'international. Les délégués académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération (Dareic), assurent la coordination des activités académiques à l'international.

En mars 2017, le COREMOB Normandie a été mis en place pour travailler à des axes stratégiques communs pour la mobilité internationale des jeunes normands et la mise en lien des actions et des acteurs.

En juin 2018, le projet « Normandie Langues » a été lancé sur l'ensemble des deux académies, avec la Région Normandie. Il s'agit de stages intensifs de langues en lycée avec internat pour les élèves de seconde. Des élèves des filières générales, technologiques et professionnelles y participent. 21 lycées les accueillent dans leur internat. Cours de cuisine, ateliers théâtre, sport, sorties, danse... toutes les animations sont proposées dans la langue de Shakespeare et supervisées par des enseignants d'anglais et des natifs.

En 2018, mobilisation des lycéens sur l'ensemble du territoire Normand dans les « Consultations Citoyennes » : organisation de débats associant des organisations, telles que la Maison de l'Europe, le CRIJ etc. L'objectif est de faire ressortir des attentes et propositions concrètes d'évolution.

Les principaux axes de développement de l'année 2018-2019 s'articulent autour de 3 objectifs :

- Développer les programmes européens pour permettre une mobilité de tous les élèves et en particulier les publics les plus éloignés de l'ouverture internationale : de l'école primaire au Bac+2 ;
- Engagement des équipes et des élèves dans des projets nationaux et internationaux : labels projets européens, prix (Hippocrène, 1^{er} prix deux années de suite pour le primaire dans l'académie de Caen, Lauréat Prix Charlemagne de la jeunesse européenne 2018), concours, labels (3 labels de qualité nationale eTwinning pour deux écoles et un lycée, 2 lycées de l'académie labellisés « École ambassadrice du Parlement européen » dans l'académie de Rouen) ;
- Coopérations internationales : en 2018-2019, l'académie de Caen développera de nouvelles coopérations avec l'Ontario, l'Argentine et l'Inde.

Quelques illustrations



Chiffres académiques

En septembre 2018, 76% des lycées professionnels de l'académie de Caen et 55 % des lycées professionnels de l'académie de Rouen seront engagés dans une démarche Erasmus +.

Dans l'académie de Caen

Deux projets Erasmus + de territoire débiteront en septembre 2018 et concerneront plus de 600 élèves éloignés de la mobilité, 6 collèges, 10 écoles et 1 lycée, dont un réseau d'éducation prioritaire (la Grâce de Dieu à Caen). 601 020 euros de fonds Erasmus + permettront la mobilité des élèves et de leurs professeurs dans 13 pays européens pendant 3 ans.

30 projets Erasmus + individuels ont été déposés par les établissements, écoles, collèges, lycées. Les projets déposés concernent des établissements des 3 départements et représentent 891 000 euros de fonds européens pour 1 500 élèves en mobilité pour les deux années à venir.

Dans l'académie de Rouen

Cinq consortium Erasmus + pour les personnels de l'enseignement scolaire et professionnel sont opérationnels : 2 consortia de BEF (Dieppe et Bernay-Pont-Audemer), 1 consortium d'écoles du premier degré (écoles maternelles et primaire à Eu), 1 consortium académique pour les personnels d'encadrement dans le cadre de leur formation statutaire, 1 consortium pour les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT).

25 lycées de l'académie ont une Charte Erasmus+ de l'enseignement supérieur qui leur permet d'envoyer leurs étudiants de BTS effectuer des stages à l'étranger.



Consortium Projet ENVIE

Le projet ENVIE, permet aux enseignants du consortium constitué sur des établissements du BEF Bernay Pont-Audemer Le Neubourg (4 lycées, 3 collèges et depuis 2018 - 4 écoles maternelles et élémentaires) d'effectuer des stages d'observation et des cours structurés dans 11 pays européens (Royaume-Uni, Portugal, Espagne, Italie, Grèce, Hongrie, Roumanie, Turquie, Finlande, Norvège).

L'objectif est de permettre aux enseignants de découvrir des pratiques pédagogiques différentes, d'encourager la mobilité des élèves et de mettre à profit le réseau instauré pour développer des projets Etwinning.

- 2017-2019 : 35 mobilités jusqu'à décembre 2018.
- 2018-2020 : sélection des candidats en novembre 2018.

La durée de chaque mobilité est de 5 jours dans un établissement scolaire. Le programme est élaboré en étroite collaboration avec les candidats français et les référents sur place : Angleterre, Norvège, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Slovaquie, Espagne, Finlande, Irlande.



Rencontres en anglais (écoles, collèges)

Ces rencontres sont proposées aux enseignants à l'issue des animations pédagogiques et des stages concernant la conception et la mise en œuvre de séquences en anglais, à partir d'albums jeunesse. Ces séquences sont d'abord menées en classe, puis les enseignants qui le souhaitent peuvent participer à des journées de rencontres, afin de faire vivre aux élèves des situations plus complexes et riches de sens en

ateliers. Par exemple, un atelier « Goose game » où les élèves ont à leur disposition des plateaux de jeu et de cartes correspondant aux albums étudiés. Chaque carte correspond à une question avec différents niveaux de réponses possibles. Les élèves doivent communiquer en anglais. La journée se termine par une remise de diplômes/récompenses.

61

Erasmus + : Consortium WISE (Woodworking and Inclusivity : Skills Exchanges)

Ce projet européen va permettre à des élèves sous statut scolaire ou apprentis volontaires ou diagnostiqués comme s'éloignant du système scolaire de faire une mobilité à l'international durant leur cursus. Il s'adresse à des élèves de CAP constructeur Bois (2^e année) et Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur et Technicien Constructeur Bois. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre plusieurs établissements engagés dans des dispositifs d'Éducation au Développement Durable (EDD). Les objectifs de ce projet sont de :

- diversifier l'enseignement : acquérir des connaissances sur l'Europe (histoire, institution, actualité) ;
- d'apporter des expériences de développement professionnel pour le personnel et les élèves : découvrir d'autres méthodes professionnelles, partager les connaissances et actions menées dans le cadre de l'EDD ;
- d'inciter les élèves à surmonter leurs craintes : valoriser l'autonomie et l'adaptation ;
- de renforcer leurs compétences et valoriser les lycéens dans leurs apprentissages et l'estime de soi ;
- de développer les échanges avec la communauté éducative pour lutter contre le décrochage scolaire et donner de l'ambition aux lycéens ;
- conforter les choix d'orientation ;
- d'apporter une cohérence aux actions menées dans l'établissement : Education au Développement Durable et ouverture internationale.

Les élèves impliqués iront en Allemagne et en Estonie sur une durée de 4 semaines lors de leur seconde Période de formation en milieu professionnel (PFMP).

76

Consortium 2018-2020 de 3 écoles de la ville d'Eu et le lycée Anguier, porteur du projet

Le projet d'école commun aux trois écoles publiques de la ville d'Eu a fait émerger un certain nombre de points à travailler par les enseignants et en particulier les besoins en enseignement du langage et la place de l'enfant dans ses apprentissages. Le programme Erasmus + va leur permettre des mobilités à l'étranger pour observer, échanger et s'inspirer. Des job shadowing (jumelage observation) effectués dans des écoles des quatre systèmes éducatifs européens (Croatie, Italie, Allemagne, Irlande) permettront de répondre à plusieurs objectifs et observer les contextes favorisant par exemple la prise de parole, les interactions, l'écoute et la concentration. Le modèle éducatif scandinave sera étudié dans le cadre de la visite d'une école norvégienne. Cette étude sera complétée par la participation de trois enseignantes de maternelle et élémentaire à la formation «Structured Educational Visit to Schools/Institutes & Training Seminar in FINLAND» à Helsinki. Ces mobilités permettront également aux enseignants de découvrir des systèmes, des pays, tout en améliorant leurs compétences en anglais.

76

27

Opération « Science in schools » dans l'académie de Rouen

Un scientifique britannique va se rendre à l'automne dans une dizaine d'écoles de l'académie pour sensibiliser les élèves à la science en anglais. Une master class permettra à une trentaine d'enseignants du 1^{er} degré de conforter leur pratiques pédagogiques dans le champ scientifique sur le mode de « la main à la pâte » en pratiquant l'anglais.

Le quiz européen

Il s'agit d'un jeu-concours, organisé en partenariat avec le Mouvement européen qui n'existe que dans l'académie de Rouen et s'adresse à des élèves du primaire aux lycéens.

Ce quiz teste les connaissances des élèves sur l'Europe. Ensuite, le dossier est présenté à un jury renvoyant à une thématique liée au rayonnement de l'Europe au sein des établissements.



76

Commémoration du centenaire de la section Norvégienne du lycée Pierre Corneille de Rouen

En septembre 2018, la section étrangère Norvégienne du lycée Pierre Corneille fêtera son Centenaire. C'est un cas unique et exceptionnel en France, au regard de la durée de ce programme. Les préparatifs de cet anniversaire sont menés conjointement par le SIU - Centre Norvégien de Coopération Internationale dans l'Enseignement, l'Ambassade du Royaume de Norvège à Paris, l'académie de Rouen, la Région Normandie et la ville de Rouen. Il existe également une section norvégienne au lycée Chartier de Bayeux en lien avec le lycée Arcisse de Caumont à Bayeux. La troisième est implantée à Lyon.

Cette mobilité entrante apporte depuis toutes ces années, à tous les élèves de l'établissement. Certains accueillent dans leurs familles des élèves de seconde, implication dans le forum des lycéens norvégiens, mise en place d'actions péri éducatives de nature à faire découvrir la culture norvégienne à l'ensemble des usagers du lycée, création d'un blog, nourri par les élèves norvégiens et la création du prix Corneille du Centenaire. C'est un prix littéraire décerné par les élèves et les enseignants. Les ouvrages en lice renvoient tous à la littérature norvégienne.



Sur un plan académique, les relations privilégiées avec la Norvège via le SIU permettent de solliciter des établissements norvégiens pour intégrer des projets européens Erasmus+ portés par des établissements de notre académie ou portés dans le cadre d'un consortium académique.

Enfin, la publication de deux ouvrages consacrés à la section – l'un en français et l'autre bilingue – permettra de faire rayonner ce programme au sein de l'académie.

Le numérique éducatif

01

L'ESSENTIEL

Le numérique éducatif

— L'École contribue au projet d'une société de l'information et de la communication pour tous en initiant, en partenariat avec les collectivités et différents acteurs, des actions pour généraliser les usages et développer les ressources numériques pour l'éducation. Elle forme les élèves à maîtriser ces outils numériques et prépare le futur citoyen à vivre dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment. L'équipement des écoles, collèges et lycées a progressé au cours de ces dernières années. Tous les enseignants sont concernés par l'usage des outils propres au numérique et son intégration dans les pratiques pédagogiques.

Détail des mesures

Expérimenter – Accompagner – Impulser

Mettre en synergie les territoires des académies de Caen et de Rouen autour des grands projets numériques.

Dans le cadre du rapprochement des deux académies, plusieurs projets intégrés dans la mission « Territoires apprenants » ont été lancés depuis plusieurs mois. Dans ce contexte, le numérique accompagne l'innovation pédagogique et par exemple travaille avec les partenaires territoriaux et les acteurs de la communauté éducative de l'Éducation nationale à l'aménagement des espaces scolaires. Cela inclut le déploiement des outils du numérique, mais également l'accompagnement des enseignants pour qu'ils intègrent à leurs pratiques l'usage du numérique dans l'objectif de renforcer les apprentissages des élèves.



A la rentrée 2018

Les médias numériques scolaires, la WebTV et la Webradio dans le premier et le second degrés continueront de se déployer.

14

« La petite émission : web TV en CM2 »

À l'école Jean Guéhenno, les élèves ont expérimenté l'application TouchCast Studio, en éducation aux médias et à l'information. L'objectif : rendre autonome les élèves à la production d'une web TV en réalisant un journal TV en utilisant leurs connaissances sur la révolution française. C'est également travailler l'écriture, la lecture et l'oralité.

Des **pôles d'expérimentation pédagogique d'innovation numérique et de recherche vont être créés**. Ce sont des groupes de travail pour la création d'outils pédagogiques répondant à des besoins issus des classes et expérimentés par des enseignants en démarche agile.

Dans le cadre du plan numérique pour l'éducation et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, les collectivités territoriales concernées peuvent répondre, en lien étroit avec l'académie, à l'appel à projets émis par l'État, au titre des investissements d'avenir, destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles des communes rurales (**Plan ENIR, écoles numériques innovantes et ruralité**)

Projet passeurs de Culture pour la rentrée 2018

Ce projet concerne les écoles élémentaires et maternelles Caumont/Aure et Cahagnes et les écoles primaires de Cormolain, Livry, Sept-Vents. Il s'articule autour de l'ouverture culturelle, incluant l'utilisation du numérique dans un cadre intergénérationnel et a l'ambition de favoriser l'échange en territoire rural. Il s'appliquera à investir les familles et encouragera la production d'écrits et leur mise en voix.

La **formation hybride** avec et au numérique sera développée en collaboration étroite avec la Direction de la Formation (DIFOR).

Les Éduclab seront mise en place

Ce sont des tiers-lieux de formation-action équipés d'outils numériques et de matériels et mobilier innovants (WebTV-Webradio, robotique, tablettes et outils de mobilité, réalité augmentée, écrans tactiles...). Les premières créations sont programmées **dans la Manche et dans l'Orne**. Ce sont des lieux de formation entre pairs et d'échanges de proximité sur les usages pédagogiques numériques avec la possibilité d'expérimenter et de tester, en étant accompagné par des conseillers de la DANE. Enfin ce sont des lieux de démonstration pour les cadres de l'éducation et pour les collectivités.

Développement du conseil auprès des chefs d'établissement dans la mise en place de formation d'initiative locale au numérique et aux aménagements d'espaces, mise en place du volet numérique du projet d'établissement et des commissions numériques. Il y aura la **création d'une « trousse à outils » numérique** pour les chefs d'établissement regroupant un ensemble de ressources d'aide au pilotage de l'innovation dans l'EPL (numérique et aménagement des espaces).

Écoles numériques innovantes et ruralité

Candidature retenue pour : SIVoS des Trois Cornets, Illiers- l'Evêque, Caugé, Boisemont, Ménilles, Saint-Aubin sur Gaillon, Fleury sur Andelle, Fidélaire.

Repérer les bons usages pour documenter et partager les pratiques avec et par le numérique

- **POD : la plateforme académique de dépôt de vidéos** <https://pod.ac-caen.fr/> pour valoriser et mutualiser les actions pédagogiques.
- **2^e édition des Normand.e.day** : janvier 2019 : destinés à tous les publics de la communauté éducative de l'ensemble du territoire normand pour :
 - donner de la visibilité aux actions et à l'investissement des enseignants et de l'académie dans le cadre de la stratégie de développement du numérique et de l'innovation ;
 - mutualiser les expériences et aider à la mise en place des outils et pratiques numériques pédagogiques innovantes ;
 - donner une culture numérique commune à tous les territoires apprenants et faciliter la mise en place des projets.

En 2018 : plus de 1 000 visites : 618 enseignants inscrits aux 45 sessions d'échanges de pratiques.

Quelques illustrations

14

Repenser sa classe

Expérimentation menée à l'école Henri Sellier de Colombelles en REP, classe de CP.

Parties du constat des enseignantes de CP qu'il était très difficile de proposer une organisation de classe permettant à 100% des élèves d'entrer dans les apprentissages et que le modèle de disposition de la classe en théâtre face au tableau ne permettait pas de différencier les rythmes de chacun, un travail de recherches et d'échanges a débuté. L'équipe de circonscription et les enseignantes de CP impliquées ont alors travaillé sur des nouvelles modalités de travail et l'impact sur les élèves. En parallèle, un travail avec la ville a été engagé dans la cadre d'un partenariat afin de proposer de nouveaux aménagements d'espace avec du mobilier modulaire.

L'expérimentation a commencé en novembre 2016 et aujourd'hui elle commence à porter ses fruits. Le climat de la classe est serein et les élèves sont autonomes et à leur travail. L'objectif à terme est de l'étendre à l'ensemble des classes.

À la rentrée 2018, les nouveaux CP seront accueillis dans les classes repensées et ils pourront suivre leur scolarité dans une continuité des espaces d'apprentissage. L'objectif à terme est que l'ensemble de l'école, dans la cohérence des parcours, ait intégré ces nouvelles modalités de travail.

50

1^{re} édition du concours film d'animation dans la Manche – lancé en 2018 !

Dans le cadre de la mise en place des outils numériques dans les classes du premier degré dans la Manche, ce concours est une incitation ludique pour les enseignants à se lancer dans la pédagogie innovante et pour les élèves d'être acteurs de leurs apprentissages en développant leur créativité et l'esprit d'équipe. Les élèves qui ont participé à cette 1^{re} édition ont pu s'y impliquer dans sa globalité de la production du film, de l'écriture (synopsis, scénario, story board) au montage, en passant par la fabrication des éléments du film (personnages, décors, fond sonore...) et le tournage (prises de vue). Ils ont également été associés à la création du générique.

Parmi les ressources proposées aux enseignants, les films en stop motion réalisés par des professionnels ont permis aux enfants de découvrir le monde professionnel du cinéma et de regarder une œuvre avec une certaine expertise (les décors, la sonorisation, les effets spéciaux, les cadrages...). Trois vainqueurs ont été sélectionnés par un jury composé de professionnels de l'éducation et de professionnels du cinéma.

Voir les films sur POD : <https://pod.ac-caen.fr/numerique-50/>

Un exemple particulier : <https://pod.ac-caen.fr/numerique-50/les-films-des-candidats/video/1352-la-vie-des-agriculteurs/>

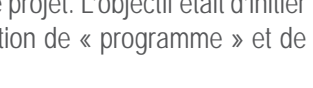
14

61

Numérique éducatif – le codage

Dans l'Orne : Environ 900 élèves du département (de la grande section à la 6^e) ont participé au festival Robotik'Orne. L'objectif est de permettre aux élèves de coder et programmer robots et drones dans le cadre d'ateliers organisés par l'équipe des conseillers pédagogiques au numérique du département de l'Orne. La mascotte SixtyOne a ainsi sillonné une bonne partie du territoire ornaï, de janvier à mai 2018, s'arrêtant sur quelques secteurs urbains (Alençon, Argentan) mais surtout sur des territoires ruraux (Saint-Hilaire sur Erre, Tourouvre, Courtomer et Mortagne au Perche et Bagnoles de l'Orne).

Dans le Calvados : Projet Robot 2018 - Découvrir des robots et expérimenter le codage. Dans le cadre du lien école collège les élèves de cycle 3 - école (CM2) et collège (6^e) par le biais d'un défi entre équipes mixtes (école-collège) et d'un tutorat entre élèves ont travaillé ensemble sur ce projet. L'objectif était d'initier les élèves à la robotique et au codage, permettre la compréhension de la notion de « programme » et de « programmation ». Le travail s'est effectué en binôme CM2-6^e.



Un « ENT Territoire » à Lisieux : créer une dynamique et une cohérence de territoire par le biais de l'utilisation d'un portail unique de services. Depuis le mois d'avril, 21 classes des écoles de Lisieux en REP et hors REP peuvent désormais créer et partager des contenus multimédias. Huit actions de formation ont eu lieu avec les enseignants pour appréhender l'utilisation de l'ENT. Ce projet a vocation à se développer davantage au cours de l'année scolaire 2018-2019.

La laïcité et les valeurs de la République

01

La laïcité et les valeurs de la République

L'ESSENTIEL

Le principe de laïcité est un fondement du système éducatif français depuis la fin du XX^e siècle. L'importance de la laïcité dans les valeurs scolaires républicaines a été accentuée par la loi du 9 décembre 1905 instaurant la laïcité de l'État.

La Charte de la laïcité à l'École rappelle les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter. Elle est affichée dans les écoles et les établissements scolaires d'enseignement du second degré publics.



Détail de la mesure

L'équipe laïcité et faits religieux

Une équipe académique normande laïcité a été créée en 2018 pour appuyer les écoles et les établissements scolaires en cas de besoin.

L'équipe laïcité peut également proposer la mise en œuvre de formations sur site si le besoin est identifié.

Laïcité et faits religieux

Équipes académiques normandes

Quand signaler ?

Dès l'identification d'une atteinte au principe de laïcité au sein d'une école ou d'un établissement, l'équipe académique « Laïcité et faits religieux » peut être saisie par le chef d'établissement, l'Inspecteur de l'Éducation nationale du premier degré (IEN) ou l'autorité académique.

L'intervention

L'intervention de l'équipe académique laïcité vise à proposer l'expertise et la médiation les plus adaptées dans le cadre réglementaire.

Le déplacement de l'équipe se fait après échanges avec le chef d'établissement ou l'Inspecteur du premier degré.

Les membres de l'équipe peuvent :

- engager des entretiens avec les parties prenantes ;
- participer à des travaux d'équipes ;
- nouer un dialogue avec les élèves et avec leurs professeurs.

Le croisement de plusieurs indicateurs permet d'analyser le degré de gravité du manquement au principe de laïcité.

Le refus du dialogue ou la mauvaise foi, le refus d'un ou plusieurs élèves de participer à des enseignements, un manquement perturbant la vie de l'établissement, sont des exemples significatifs.

Quelques illustrations

76
27

Une exposition laïcité par des écoles et des collèges de l'Eure et de la Seine-Maritime

A l'occasion de la **Journée nationale de la laïcité 2017**, des travaux d'élèves des écoles et des collèges de l'Eure et de la Seine-Maritime ont été exposés dans le hall d'accueil du rectorat de Rouen en décembre 2017 et janvier 2018. L'exposition regroupe des productions retraçant l'Histoire, les personnes influentes et les textes fondamentaux, mais aussi les règles de vie à l'école, ou encore les visions et pensées des élèves : la laïcité vue par les jeunes. Ces travaux ont circulé dans l'ensemble de l'académie durant l'année scolaire 2017-2018.



Ce projet est reconduit pour l'année scolaire prochaine, sous l'impulsion des référents académiques laïcité.

61

Des Cadets de la sécurité civile dans un collège de l'Orne

Le collège Jean Rostand d'Argentan forme des **Cadets de la sécurité civile** à partir de la rentrée 2018 et pendant deux ans, en partenariat avec le SDIS 61. Cette action s'inscrit dans le parcours citoyen de l'élève. Elle a pour objectifs de favoriser une culture commune de la sécurité civile et d'engager les élèves dans la prévention des risques.

Ce dispositif concerne 14 élèves qui se sont investis pendant deux ans dans le cadre d'un partenariat avec le SDIS. Ils ont participé à des exercices de sécurité dans l'établissement, sont formés aux premiers secours, ont visité des centres liés à la sécurité et participé à des cérémonies commémoratives.

76

Un projet laïcité dans un collège de Seine-Maritime

Les membres du conseil de la vie collégienne et les équipes éducatives du collège REP+ Georges Braque de Rouen ont mis en place un **projet laïcité centré autour du thème de la reproduction et de l'éducation à la sexualité**. Les élèves et les enseignants abordent ainsi sans tabou, en ateliers, les questions liées à la sexualité, la notion d'image de soi, la pudeur, la honte, le corps qui change... tout ce qui a trait à l'adolescence mêlé aux thèmes de la religion et de la culture familiale.

Ce travail a été présenté au ministre de l'Éducation nationale lors de son déplacement dans l'académie le 31 mai 2018. L'action portée par les élèves et les équipes du collège est poursuivie à la rentrée 2018.

La laïcité et les valeurs de la République

02

Interdiction du téléphone portable au collège

L'ESSENTIEL

La loi interdisant l'utilisation du téléphone portable dans les établissements scolaires a été définitivement adoptée le 30 juillet 2018 et entre en vigueur dès la rentrée 2018.

Cette loi ne concerne que les élèves. Elle interdit l'usage de tout objet connecté dans les écoles maternelles, élémentaires et les collèges, « sauf pour des usages pédagogiques », à l'exception des lieux où « le règlement intérieur l'autorise expressément ».

Détail de la mesure

Engagement du Président de la République, cette interdiction répond à la fois à des enjeux éducatifs et à des enjeux de vie scolaire.

Durant les activités d'enseignement, l'interdiction de l'usage des téléphones portables favorisera pour les élèves un environnement qui permet l'attention, la concentration et la réflexion indispensables à la compréhension et à la mémorisation.

Sur les temps de récréation, cette interdiction permettra de renforcer les échanges entre les élèves afin de construire une sociabilisation harmonieuse, essentielle au développement des enfants.

Enfin, l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables permettra de lutter contre une part importante des incivilités constatées dans les établissements (racket, vol, harcèlement) et de limiter l'exposition des plus jeunes à des images choquantes, violentes ou à caractère pornographique.

L'interdiction peut connaître de exceptions dans le cadre d'un usage pédagogique explicite et spécifique, encadré par les professeurs.

Le règlement intérieur

Les acteurs locaux préciseront ensemble, par le biais du règlement intérieur, les modalités d'application de l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables dans chaque établissement, en fonction de son organisation propre.

La révision du règlement intérieur, qui devra avoir lieu dans les premières semaines suivant la rentrée dans tous les établissements, sera l'occasion pour l'ensemble de la communauté éducative d'échanger sur cette interdiction et, plus globalement, sur les enjeux pédagogiques et sociétaux du numérique à l'école.

Un vademecum pour les équipes éducatives

Afin de guider les établissements dans cette réflexion, le ministère de l'Éducation nationale diffuse pour la rentrée un vademecum qui accompagnera les équipes éducatives dans la mise en œuvre concrète de cette interdiction.

Le ministère de l'Éducation nationale développera au cours des années une politique numérique, inspirée tant par les enjeux de protection des enfants et des adolescents que par les possibilités de progrès pédagogiques et éducatifs permis par les innovations technologiques.

Quelques illustrations



L'ensemble des écoles et des collèges des deux académies normandes met en œuvre cette nouvelle réglementation à la rentrée 2018.

Des initiatives et expérimentations ont déjà été menées dans de nombreux collèges en 2017-2018.

La réforme territoriale

01

L'ESSENTIEL

La réforme territoriale

— Au terme d'une phase de concertation menée au printemps et en s'appuyant sur les recommandations du rapport de la mission Weil, Dugrip, Luigi et Perritaz, les deux ministres ont décidé de faire évoluer l'administration déconcentrée des deux ministères.

Au 1^{er} janvier 2020, il y aura en métropole 13 académies dirigées par 13 recteurs d'académie.

En fonction de l'importance des enjeux en matière d'enseignement supérieur et de recherche, ils pourront être assistés par des vice-chanceliers ayant rang de recteur.

Détail de la mesure

Le cadre national

L'enjeu est d'améliorer la gouvernance des territoires et des acteurs, afin d'« apporter un meilleur service aux élèves et aux étudiants ».

La réflexion à conduire localement doit être « géographique » en :

- responsabilisant les acteurs locaux pour les prises de décision adaptées au terrain
- respectant les équilibres territoriaux quantitatifs et qualitatifs de chaque région académique, avec une pluralité des centres de décisions et une implantation harmonieuse et raisonnée des services déconcentrés : **il ne s'agit pas de fermer des sites, mais plutôt d'implanter les services sur les différents sites actuels**, notamment à travers une spécialisation fonctionnelle permettant de renforcer les expertises tout en maintenant l'emploi local.

Sur le plan scolaire, au-delà de la cohérence renforcée avec la carte régionale, l'objectif est d'assurer **une meilleure articulation entre tous les niveaux d'administration** : académique, départemental et infra-départemental. La nouvelle organisation impliquera en effet un plus grand pouvoir de décision à l'échelle infra-académique, au plus près des réalités territoriales.

Pour l'enseignement supérieur et la recherche, les recteurs doivent **renforcer leurs capacités d'action, afin d'éclairer sur les choix à opérer dans le cadre d'un dialogue annuel avec les établissements** auxquels ils doivent concourir aux côtés des administrations centrales. La ministre a annoncé une expérimentation avec quelques établissements à l'automne prochain.

Des feuilles de route régionales

Des **feuilles de route régionales** devront être élaborées dans le cadre d'une dynamique collective portée par l'ensemble des acteurs des territoires :

- Les recteurs de région devront **remettre à la fin de l'année 2018** aux ministres une **proposition de feuille de route**.

- En 2019, un dialogue social approfondi devra être engagé avec les représentants des personnels et l'ensemble des agents des académies.
- La nouvelle organisation territoriale pourra ainsi se mettre en place progressivement à compter du 1^{er} janvier 2020.

Ces projets académiques devront respecter un certain nombre de principes en matière de ressources humaines :

- éviter les mobilités géographiques non souhaitées par les personnels ;
- accompagner les mobilités fonctionnelles par un fort investissement sur la formation continue ;
- mettre en place un dispositif individualisé d'écoute et d'information pour les agents susceptibles d'effectuer une mobilité ;
- accompagner financièrement les éventuelles mobilités, à travers la mise en place d'un dispositif indemnitaire adapté. Les personnels des services académiques directement concernés par la réforme de l'organisation territoriale ont vocation à bénéficier des différents dispositifs interministériels d'accompagnement individualisé et collectif prévus à cet effet ;
- s'engager à ce qu'aucun cadre ne se retrouve sans solution et à ce qu'aucun agent ne supporte une perte de rémunération du fait de la réforme ;
- jusqu'en 2022 au moins, les actuels périmètres de mutation et d'affectation pour les enseignants et ceux des instances de dialogue social afférentes seront maintenus.

Quelques illustrations

La région académique Normandie expérimente déjà une nouvelle organisation territoriale avec un recteur unique depuis novembre 2017.

A la suite de la parution du décret du 6 novembre 2017 relatif aux attributions des recteurs de région académique, Denis Rolland a été nommé recteur de la région académique Normandie, recteur des académies de Caen et de Rouen, et chancelier des universités, par le Conseil des ministres du 22 novembre 2017.

En plus du cadre défini par les textes nationaux, des services mutualisés propres à la Normandie, sur les champs de compétences de la région académique, ont déjà été mis en place, tels que le Service inter-académique de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont le site est basé à Rouen, et la Délégation inter-académique à la formation professionnelle, initiale et continue partagée entre Caen et Rouen.

Des rapprochements entre services des deux académies sont également engagés dans d'autres champs de compétences, tels que l'action culturelle, les relations internationales, le numérique, la communication...

Le recteur de la région académique Normandie rencontre régulièrement les organisations syndicales et les personnels pour les informer des évolutions et des étapes du rapprochement des deux académies et échanger avec eux.

La réforme territoriale

02

Normandie apprenante

L'ESSENTIEL

À la rentrée 2017, le recteur de la région académique Normandie Denis Rolland a souhaité devenir partenaire du projet national « Vers une société apprenante : recherche développement en éducation », porté par le ministère de l'Éducation nationale.

De cette volonté est né le projet « Normandie Apprenante » : les académies de Caen et de Rouen s'engagent dans une stratégie collective et commune de réflexion et de construction d'une démarche de projet sur les questions de transitions éducatives et d'innovations pédagogiques.

Détail de la mesure

Ce projet réunit un large panel d'acteurs internes (inspecteurs, chefs d'établissement, enseignants) et des partenaires régionaux (lycéens, représentants des Universités, de l'ESPE, du réseau CANOPE, des collectivités territoriales...).

Afin d'accompagner de nouvelles transitions éducatives, trois expérimentations sont proposées à la rentrée 2018 :

- construire un réseau de villes moyennes apprenantes en Normandie ;
- créer un réseau de facilitateurs sur les territoires des deux académies normandes ;
- développer une culture et des pratiques d'éducabilité cognitive.



Quelques illustrations

14

Une classe inversée dans le Calvados

Une classe de 22 élèves du regroupement pédagogique intercommunal de Firfol est pilote au niveau départemental pour expérimenter le **projet de classe inversée**. L'expérimentation porte sur le français et les mathématiques. Les élèves travaillent par ateliers, en coopération. Le numérique prend une place majeure dans le dispositif : la classe dispose d'une mallette de douze ordinateurs, utilise l'ENT et travaille en partenariat avec le réseau Canopé. L'expérimentation se poursuit en 2018-2019. L'école de Firfol : une tout petite école rurale mais bien connectée avec son époque !



50 14

Un groupe de recherche, développement sur la ruralité et l'ambition scolaire

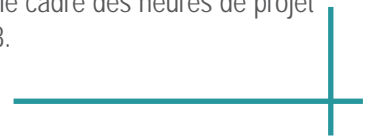
Quatre établissements ruraux et leurs réseaux d'écoles des secteurs de Villedieu-les-Poêles, Périers, Isigny-sur-Mer et Saint-Sauveur-le-Vicomte, repérés à partir de critères socio-culturels et de leurs indicateurs scolaires, participent à cette expérimentation. L'objectif de ce projet, mené sur une durée de 3 ans, est de **favoriser le développement professionnel des enseignants sur la question de l'ambition scolaire et donc sur la fluidité des parcours en milieu rural**. Le cadre de travail est celui des groupes de recherche développement qui permet la coopération entre chercheurs dans le domaine de l'éducation et des acteurs de terrain.



61

Un espace culturel itinérant créé par des lycéens professionnels

Cet **espace culturel itinérant**, créé par des classes de première et de terminale professionnelles en Conduite routière et en Chaudronnerie, a vocation à circuler dans les collèges de l'académie. Ce projet permet de développer les compétences des élèves en croisant les enseignements généraux et professionnels en construisant et en aménageant un camion-musée itinérant, puis à le présenter aux collégiens de l'académie. Plusieurs expositions sont présentées par les élèves dans cet espace, sur le thème de « **la citoyenneté, une mémoire en partage** ». Ce projet a été conçu dans le cadre des heures de projet et d'accompagnement personnalisé en 2016 et se poursuit à la rentrée 2018.



Contacts presse :

Académie de Caen

Laure Cours-Mach - T 02 31 30 16 35 - P 06 79 31 21 09
communication@ac-caen.fr

Académie de Rouen

Carole Fournier - T 02 32 08 90 89 - P 06 15 63 05 30
comm@ac-rouen.fr

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

